

# MARSEILLE

## Parking Les Docks / Espercieux DSP 1



**Auteur** : Julien Dalla Vecchia/ Yannick Julié

**Date** : 13 mai 2022

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	<b>4</b>
<b>1 Présentation générale</b> .....	<b>5</b>
A/ Descriptif du parc.....	5
B/ Caractéristique du contrat .....	6
C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées.....	7
D/ Eléments marquant de l'exploitation .....	10
<b>2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc</b> .....	<b>11</b>
<b>3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement</b> .....	<b>12</b>
A/Montant total.....	12
B/Détail par opérations .....	12
C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente ..	13
<b>4 Fréquentation par parc</b> .....	<b>17</b>
A/Fréquentation horaires totales.....	17
B/Sorties gratuites .....	23
C/Abonnements .....	23
D/Détail des autres produits.....	27
E/Eléments justifiants et explications sur des éventuelles variations .....	28
<b>5 Qualité de service</b> .....	<b>29</b>
A/Précision des services à la clientèle.....	29
B/Nombre et motifs des réclamations .....	30
C/Extraction des réclamations .....	30
D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction .....	31
<b>6 Affectation du personnel par parc</b> .....	<b>41</b>
A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel.....	41
B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc.....	42
C/Tâches confiées à chaque ETP.....	43
D/Justification de toute variation de la masse salariale .....	45
<b>7 Compte d'exploitation</b> .....	<b>46</b>
A/Compte d'exploitation .....	46
B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année .....	49
C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel .....	50
D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes.....	50
<b>8 Détails des charges</b> .....	<b>51</b>
A/Exploitation.....	51
B/Personnel.....	51
C/Totales.....	51

---

<b>9</b>	<b>Détails du calcul de la redevance</b> .....	<b>52</b>
	A/Fixe.....	52
	B/Variable .....	53
<b>10</b>	<b>Détail des frais de personnel</b> .....	<b>54</b>
	A/Coût pour chaque ETP de la DSP .....	54
	B/Coûts relatifs au personnel .....	54
	C/ Justification de toute évolution de la masse salariale .....	54
<b>11</b>	<b>Liasse fiscale</b> .....	<b>55</b>

## Préambule

L'année 2021 a de nouveau été impactée par la pandémie de Covid 2019.

L'ensemble des équipes de Q Park France a su faire preuve de solidarité et s'adapter à de nouvelles méthodes (recours au télétravail, mise en place de mesures sanitaires dans nos ouvrages) afin de maintenir la qualité de nos prestations dans un contexte difficile, tout en protégeant nos collaborateurs.

Mais cette année est aussi un vecteur d'espoir avec le début de la campagne de vaccination et une saison estivale qui fut une réussite pour nos sites Marseillais.



## 1 Présentation générale

### A/ Descriptif du parc

Nb de parcs gérés:2.

Durée du contrat: 12 ans

Caractéristiques des parcs

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Espercieux	E	500	6	Mixte	2007
Les Docks	E	283	7	Mixte	2009

(\* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Espercieux	24h/24	7i/7	Rue des Docks 13002 Marseille
Les Docks	06h/22h	7i/7i	Rue des Docks 13002 Marseille

## **B/ Caractéristique du contrat**

La société Q Park exploite les parcs Espercieux et Les Docks (anciennement Arvieux) dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 12 ans.

Cette délégation de service public a été prolongée par voie d'avenant (réfection des ascenseurs et de la cage d'escalier du parking des Docks, ajustement et correctif apportés aux débits de désenfumage pour le parking Espercieux)

Pour la gestion de ce contrat, la Société Marseillaise de Stationnement a été créée.

Le présent rapport a pour but de décrire l'organisation des deux sites et de présenter au délégant l'économie générale de l'exploitation conformément à l'article 8.1 de notre convention.

Le contrat de DSP a pris fin le 30 novembre 2021.

## C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées

# PRIX ET SERVICES

Q-PARK ESPERCIEUX 🕒 24/7

### Tarifs

15mn	Gratuit	3h15	10,70 €	6h15	19,60 €	9h15	28,00 €
30mn	Gratuit	3h30	11,60 €	6h30	20,20 €	9h30	28,80 €
45mn	2,30 €	3h45	12,00 €	6h45	20,80 €	9h45	29,70 €
1h00	2,90 €	4h00	12,20 €	7h00	21,40 €	10h00	30,20 €
1h15	4,50 €	4h15	15,70 €	7h15	22,20 €	10h15	31,20 €
1h30	5,30 €	4h30	14,30 €	7h30	23,10 €	10h30	32,20 €
1h45	5,70 €	4h45	15,00 €	7h45	23,80 €	10h45	33,10 €
2h00	6,10 €	5h00	15,30 €	8h00	24,30 €	11h00	33,90 €
2h15	7,70 €	5h15	16,80 €	8h15	25,20 €	11h15	34,50 €
2h30	8,50 €	5h30	17,40 €	8h30	26,00 €	11h30	35,20 €
2h45	8,90 €	5h45	18,10 €	8h45	26,50 €	11h45	35,80 €
3h00	9,10 €	6h00	18,40 €	9h00	26,90 €	12h00	36,50 €

Forfait 24h	37,70 €
Ticket perdu	40,00 € /jour

### Moyens de paiement



### Abonnements uniquement sur q-park.fr

7x24	Du lundi au dimanche	226,00 € /mois
7x24 Résident <b>COMPLET</b>	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 € /mois
7x24 Moto	Du lundi au dimanche	113,00 € /mois

## PRIX ET SERVICES

### Q-PARK LES DOCKS



Lundi au Vendredi de 6h à 22h  
Samedi et Dimanche de 8h à 20h

Reprise du véhicule 24/7

#### Tarifs

15mm	Gratuit	3h15	10,70 €	6h15	19,60 €	9h15	28,00 €
30mm	Gratuit	3h30	11,60 €	6h30	20,20 €	9h30	28,80 €
45mm	2,30 €	3h45	12,00 €	6h45	20,80 €	9h45	29,70 €
1h00	2,90 €	4h00	12,20 €	7h00	21,40 €	10h00	30,20 €
1h15	4,50 €	4h15	13,70 €	7h15	22,20 €	10h15	31,20 €
1h30	5,30 €	4h30	14,30 €	7h30	23,10 €	10h30	32,20 €
1h45	5,70 €	4h45	15,00 €	7h45	23,80 €	10h45	33,10 €
2h00	6,10 €	5h00	15,30 €	8h00	24,30 €	11h00	33,90 €
2h15	7,70 €	5h15	16,80 €	8h15	25,20 €	11h15	34,50 €
2h30	8,50 €	5h30	17,40 €	8h30	26,00 €	11h30	35,20 €
2h45	8,90 €	5h45	18,10 €	8h45	26,50 €	11h45	35,80 €
3h00	9,10 €	6h00	18,40 €	9h00	26,90 €	12h00	36,50 €

Forfait 24h 37,70 €

Ticket perdu 40,00 € /jour

#### Moyens de paiement



#### Abonnements uniquement sur q-park.fr

7x24		Du lundi au dimanche	226,00 € /mois
7x24 Résident	<b>COMPLET</b>	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,34 € /mois
7x24 Moto		Du lundi au dimanche	113,00 € /mois

## Formule d'indexation

### Coefficient d'indexation K

Formule d'indexation  $K = a + b \cdot (S/S_0) + c \cdot (FSD2/FSD2_0) + d \cdot (BT01/BT01_0)$

#### Coefficient

a	0,05
b	0,50
c	0,30
d	0,15

Indices Date de valeur Valeur

FSD2	sept-20	127,90
FSD2 <sub>0</sub>	nov-14	125,30

S (Cout horaire du travail)	juin-20	117,90
S <sub>0</sub> (Cout horaire du travail)	juin-14	107,80

ICHTTS2 remplacé par ICHT H avec coeff de raccordement

BT01	juil-20	938,58
BT01 <sub>0</sub>	sept-14	881,60

Coeff de raccordement

8,3802

<b>K</b>	<b>1,0628</b>	Rappel K 2020 =	1,0498
Nbre d'années de contrat écoulées	13,35		1,23%
Soit une augmentation annuelle moyenne de	0,47%		

## D/ Éléments marquant de l'exploitation

Le principal fait marquant de l'exercice est le renouvellement de la Délégation de Service Public pour le parking des Docks et Espercieux pour une durée de 7 ans.

La confiance accordée par la métropole est l'aboutissement des efforts que nos équipes fournissent au quotidien afin d'assurer une prestation pérenne et de qualité.

Ce rapport traite donc la fin de la Délégation de Service Public, à savoir du 1 janvier 2021 au 30 novembre 2021.

L'année 2021 a de nouveau été marquée par les restrictions sanitaires mises en place afin de lutter contre la pandémie de Covid 2019 (couvre feu les nuits et weekend, attestation de sortie, fermeture de certains magasins en fonction du volume). Les règles d'isolement en cas de maladie ou de contact ont également eu un fort impact sur la gestion de nos plannings et de nos organisations.

Cependant et comme depuis le début de la pandémie, nos équipes sont restées pleinement mobilisées afin de maintenir nos parkings et d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Nous constatons depuis quelques temps l'apparition de phénomènes nouveaux sur les parkings des Docks et Espercieux, et plus généralement sur l'ensemble de nos sites Marseillais, avec notamment une recrudescence du vandalisme et des squats nocturnes durant les périodes de couvre-feu.

Nous avons donc organisé une réunion avec les commandants de Police du commissariat central ainsi que tous les chefs de groupe des arrondissements concernés par nos parkings afin de mettre en place des mesures destinées à améliorer la sécurité de nos ouvrages et de notre clientèle.

Nos organisations de sécurité et de nettoyage ont également été revues afin de tenter d'endiguer ces nouveaux phénomènes.

## 2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc

En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB en version excell pour une meilleure lisibilité.

Il est précisé que dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.

## 3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement

### A/Montant total

Le montant total d'investissement est de 93 852 € pour la période concernant les travaux de désenfumage au niveau du parking Espercieux principalement, les peintures des Docks ayant été faite précédemment.

### B/Détail par opérations

Vous trouverez ci-dessous les éléments des investissements de la période ainsi que le montant de la VNC pour la période concernée, en annexe et sur support USB nous vous communiquons les détails de chaque investissement et s'ils correspondent à des biens de retours ou des biens de reprises.

Nom Contrat		Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements												
Marseille - Espercieux / Arvieux														
Elaborites de l'exercice	Type de bien	Nom Parcings	Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sortes brutes	Somme de Invest. Cumulés 31/12	Somme de Amort. cumulés 01/01	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos. arriées	Somme de Amort. Cumulés ou 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12	
☑	MAR Sté Marseillais	☑ Biens de retour	Marseille - Espercieux	585 738	17 658	0	-612 207	-8 810	-559 615	-52 536	612 151	0	26 124	-8 810
			Marseille - Arvieux	499 697	69 351	0	-560 238	8 810	-493 169	-67 020	560 190	0	6 528	8 810
		<b>Total Biens de retour</b>		<b>1 085 436</b>	<b>87 009</b>	<b>0</b>	<b>-1 172 445</b>	<b>0</b>	<b>-1 052 784</b>	<b>-119 557</b>	<b>1 172 341</b>	<b>0</b>	<b>32 652</b>	<b>0</b>
		☑ Biens de reprise	Marseille - Espercieux	36 319	0	0	-36 319	0	-36 319	0	36 319	0	0	0
			Marseille - Arvieux	5 765	0	0	-5 765	0	-5 765	0	5 765	0	0	0
		<b>Total Biens de reprise</b>		<b>42 084</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-42 084</b>	<b>0</b>	<b>-42 084</b>	<b>0</b>	<b>42 084</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
		<b>Total MAR Sté Marseillais de Sté</b>		<b>1 127 520</b>	<b>87 009</b>	<b>0</b>	<b>-1 214 529</b>	<b>0</b>	<b>-1 094 868</b>	<b>-119 557</b>	<b>1 214 425</b>	<b>0</b>	<b>32 652</b>	<b>0</b>
☑	QPFS Q-Park France	☑ Biens de retour	Marseille - Espercieux	23 039	6 844	0	-29 883	0	-29 883	0	29 883	0	-6 844	0
			Marseille - Arvieux	20 640	0	0	-20 640	0	-20 640	0	20 640	0	0	0
		<b>Total Biens de retour</b>		<b>43 679</b>	<b>6 844</b>	<b>0</b>	<b>-50 523</b>	<b>0</b>	<b>-50 523</b>	<b>0</b>	<b>50 523</b>	<b>0</b>	<b>-6 844</b>	<b>0</b>
		☑ Biens de reprise	Marseille - Espercieux	20 886	0	0	-1 004	19 882	-10 600	-2 485	1 004	-12 081	10 286	7 801
		<b>Total Biens de reprise</b>		<b>20 886</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 004</b>	<b>19 882</b>	<b>-10 600</b>	<b>-2 485</b>	<b>1 004</b>	<b>-12 081</b>	<b>10 286</b>	<b>7 801</b>
		<b>Total QPFS Q-Park France Services</b>		<b>64 566</b>	<b>6 844</b>	<b>0</b>	<b>-51 527</b>	<b>19 882</b>	<b>-61 123</b>	<b>-2 485</b>	<b>51 527</b>	<b>-12 081</b>	<b>3 442</b>	<b>7 801</b>
		<b>Total général</b>		<b>1 192 086</b>	<b>93 852</b>	<b>0</b>	<b>-1 266 056</b>	<b>19 882</b>	<b>-1 155 991</b>	<b>-122 042</b>	<b>1 265 952</b>	<b>-12 081</b>	<b>36 094</b>	<b>7 801</b>

## C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente

### Suivi du Programme Pluriannuel de GER

		CEP	CEP indexé	Réel	Prov	indexation
Investissement initial		205 000	205 000	514 589		
Espercieux	2012	312 000	356 489	355 639		1,1426
Arvieux	2014	192 000	225 633	415 710		1,1752
		709 000	787 122	1 285 938	-498 816	

Nous avons investi 499K€ de plus que l'investissement prévu contractuellement pour cette délégation de service public.

## **Maintenance technique et contrôle réglementaire par les sous traitants**

Les parcs Espercieux et d'Arvieux ont été conçus dans un esprit de confort, de modernité et de sécurité maximum pour les usagers.

26 caméras pour Espercieux et 32 pour Arvieux filment en permanence tous les événements.

Les images sont ensuite stockées durant 30 jours sur deux enregistreurs numériques que le QCR peut consulter à distance.

Chaque niveau est équipé d'un système de désenfumage, ainsi que de détecteurs incendie.

La qualité de l'air est analysée en permanence par une centrale de marque « DRAEGER » recherchant

Les gaz nocifs Co et No et asservissant si besoin la ventilation afin de garantir la qualité de l'air pour nos clients.

Des extincteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs

(espaces piétons) conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé sur l'ensemble du parking via des hauts-parleurs positionnés à chaque étage.

En cas de déclenchement incendie, les accès piétons se trouvent en libre accès, et les barrières de sortie s'ouvrent automatiquement alors que les barrières d'entrées interdisent l'accès aux clients conformément à la réglementation incendie en vigueur dans les ERP de type PS.

L'équipe d'exploitation est fortement sensibilisée, ce qui se traduit par des vérifications hebdomadaires inscrites dans leur fiche de poste, et complétant les interventions de nos prestataires dans le cadre d'un marché portant sur les équipements de sécurité du parking.

Les points de vérifications sont les suivants :

- o Contrôle des éléments de sécurité incendie tous niveaux
- o Contrôle du bon fonctionnement des pompes de relevages
- o Remplacement des tubes lumineux hors service
- o Contrôle du bon fonctionnement du matériel de péage

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires :

Lots	Sociétés
Ascenseur	Kone
Portails automatiques	Copas
Contrôle d'accès	Xerox Orbility pour les Docks Skidata pour Espercieux
Extincteurs + colonne sèche	Rot / Altaix
Electricité - climatisation - éclairage	Snef
Contrôle et vérifications des installations électriques	Snef
CO/CN Contrôle de gaz	Drager
Système de Sécurité Incendie	VM Amperis pour les Docks Aprolab pour Espercieux
Porte coupe feu	Koné

## Synthèse des intervention curatives

Vous trouverez ci-après une synthèse des interventions curatives effectuées pendant la période référence du rapport. Un accès à notre logiciel de GMAO Carl a été créé pour notre délégataire.

Parking	INTERVENTIONS SOLDÉES PAR LOT TECHNIQUE 2021 DSP 1									
	Matériel de péage	SSI	Télégestion	Com	Vent	Elec	Vidéo	Portails	Asc	TOTAL
ARV/ESP	45	9	6	25	9	4	9	10	9	126

Matériel de péage: Bornes d'entrée et sortie, lecteurs piétons, lecteurs de tickets

Sécurité incendie: Blocs autonomes électrique de secours, extincteurs, colonnes sèches

Télégestion: Matériel informatique, routeur, Wago, Flybox

Communication: Interphonie, continuité des ondes radio, radio PTI, téléphonie

Ventilation: Climatisation, traitement de l'air, ventilation/désenfumage

Electricité: Alimentation générale, groupe électrogène, luminaire, distribution

Vidéosurveillance: Caméras, stockeurs d'image

Portails: Portes d'accès véhicules, portes automatiques, portes piétonnes

Ascenseurs: Phonie ascenseurs, porte palières, boutons d'appel, équipements

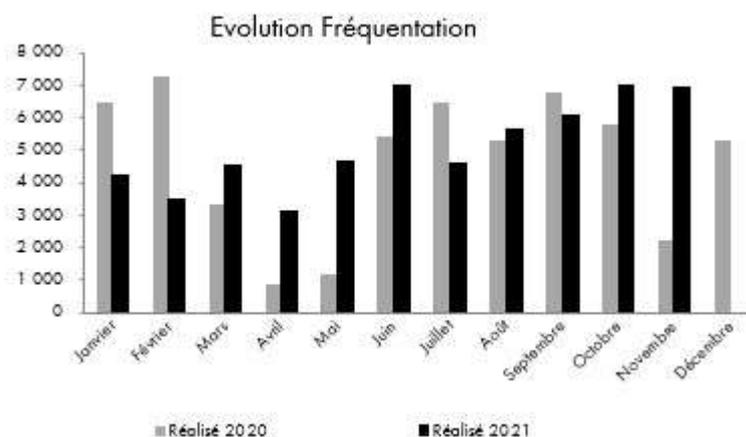
## 4 Fréquentation par parc

### A/Fréquentation horaires totales

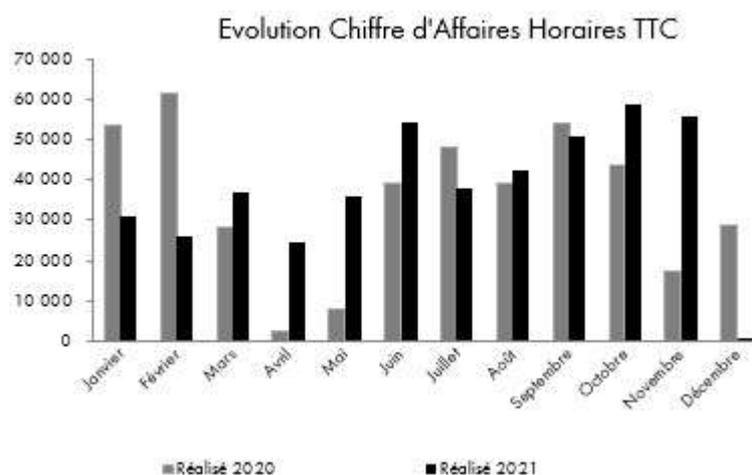
#### Les Docks

##### HORAIRES

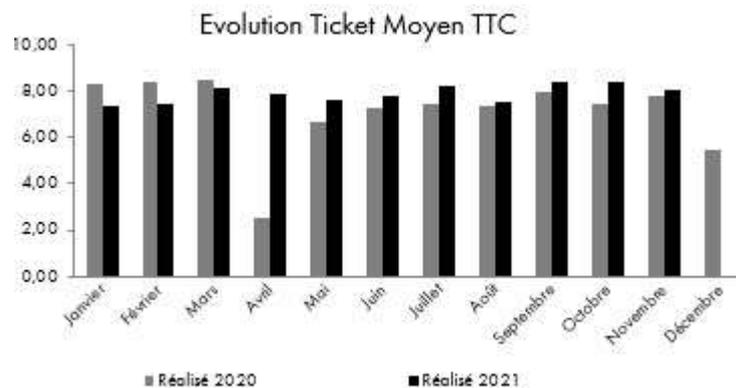
Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	6 456	4 230	-2 226
Février	7 286	3 480	-3 806
Mars	3 336	4 521	1 185
Avril	882	3 089	2 207
Mai	1 197	4 666	3 469
Juin	5 404	6 985	1 581
Juillet	6 456	4 609	-1 847
Août	5 292	5 616	324
Septembre	6 751	6 074	-677
Octobre	5 809	7 007	1 198
Novembre	2 209	6 910	4 701
Décembre	5 316	0	-5 316
<b>Total</b>	<b>56 394</b>	<b>57 187</b>	<b>793</b>



Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	53 650	31 047	-22 602
Février	61 335	25 832	-35 503
Mars	28 250	36 678	8 428
Avril	2 202	24 286	22 083
Mai	7 981	35 714	27 733
Juin	39 254	54 240	14 987
Juillet	48 284	38 004	-10 280
Août	38 932	42 521	3 589
Septembre	53 997	50 947	-3 050
Octobre	43 451	58 905	15 454
Novembre	17 291	55 845	38 554
Décembre	28 965	3	-28 961
<b>Total</b>	<b>423 591</b>	<b>454 022</b>	<b>30 430</b>



Ticker Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	8,31	7,34	-0,97
Février	8,42	7,42	-1,00
Mars	8,47	8,11	-0,36
Avril	2,50	7,86	5,36
Mai	6,67	7,65	0,99
Juin	7,26	7,77	0,50
Juillet	7,48	8,25	0,77
Août	7,36	7,57	0,21
Septembre	8,00	8,39	0,39
Octobre	7,48	8,41	0,93
Novembre	7,83	8,08	0,25
Décembre	5,45	0,00	-5,45
<b>Total</b>	<b>7,51</b>	<b>7,94</b>	<b>0,43</b>



La fréquentation horaire du parking des Docks atteint 57685 paiements pour les 11 premiers mois de l'année.

Cela représente un CA TTC de 454 022 € soit une hausse de 30 430 € malgré le fait que ne nous comparions avec une année pleine. Cette hausse s'explique par les faibles recettes liées au confinement de 2020.

Le ticket moyen connaît une hausse de 0,43 € soit 7,94 € TTC.

Les moyens de paiement sont répartis de la manière suivante :

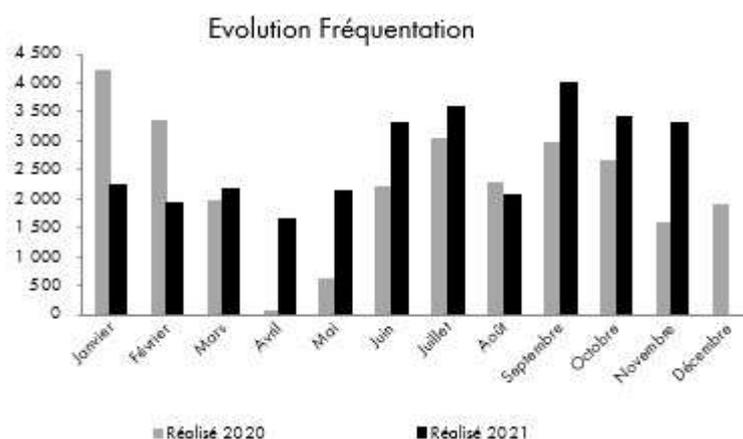
- 3,42 % de paiement en espèces
- 65,96 % de paiement en CB
- 15,72% de paiement en carte Total GR

On constate que pour ces parkings nous avons peu de paiement numéraire, et plutôt une clientèle professionnelle qui paye en carte GR ou CB.

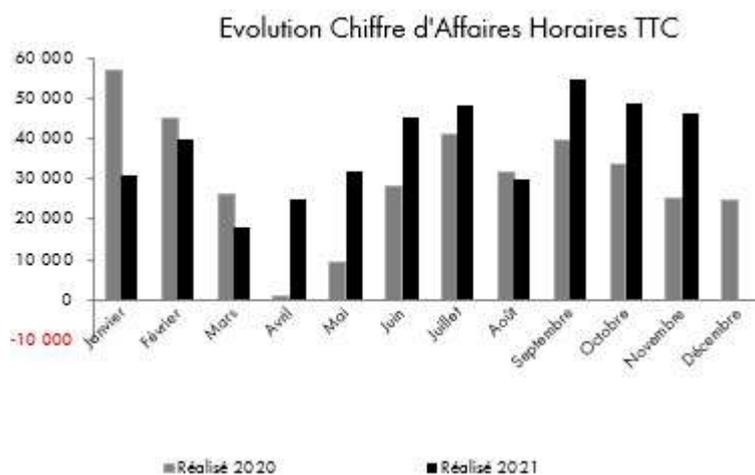
## Espercieux

### HORAIRES

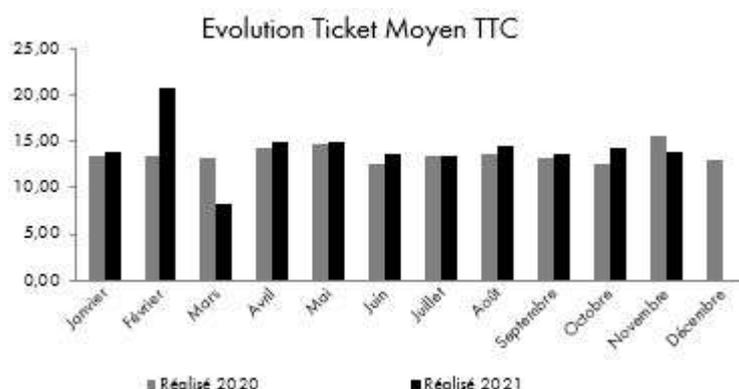
Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	4 217	2 247	-1 970
Février	3 362	1 913	-1 449
Mars	1 970	2 172	202
Avril	70	1 651	1 581
Mai	619	2 145	1 526
Juin	2 222	3 303	1 081
Juillet	3 044	3 578	534
Août	2 284	2 072	-212
Septembre	2 985	4 015	1 030
Octobre	2 664	3 418	754
Novembre	1 591	3 297	1 706
Décembre	1 908	0	-1 908
<b>Total</b>	<b>26 936</b>	<b>29 811</b>	<b>2 875</b>



Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	56 699	31 043	-25 656
Février	44 995	39 802	-5 194
Mars	26 168	18 120	-8 048
Avril	1 005	24 784	23 779
Mai	9 072	32 099	23 027
Juin	28 036	45 150	17 114
Juillet	41 023	48 165	7 141
Août	31 385	29 940	-1 445
Septembre	39 435	54 562	15 127
Octobre	33 746	48 742	14 996
Novembre	24 958	46 047	21 089
Décembre	24 748	-15	-24 763
<b>Total</b>	<b>361 272</b>	<b>418 438</b>	<b>57 166</b>



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	13,45	13,82	0,37
Février	13,38	20,81	7,42
Mars	13,28	8,34	-4,94
Avril	14,36	15,01	0,66
Mai	14,66	14,96	0,31
Juin	12,62	13,67	1,05
Juillet	13,48	13,46	-0,02
Août	13,74	14,45	0,71
Septembre	13,21	13,59	0,38
Octobre	12,67	14,26	1,59
Novembre	15,69	13,97	-1,72
Décembre	12,97	0,00	-12,97
<b>Total</b>	<b>13,41</b>	<b>14,04</b>	<b>0,62</b>



La fréquentation horaire du parking Espercieux atteint 29 811 paiements « horaires » pour les 11 premiers mois de l'année.

Le CA TTC est donc de 418 438 € soit une hausse de 57 166 € par rapport à l'année précédente.

Le ticket moyen connaît une hausse de 0,62 € soit 14,04 € TTC avec la reprise d'activité des hôteliers qui permet de faire évoluer le ticket moyen et la durée de stationnement au sein de l'ouvrage.

Les moyens de paiement sont répartis comme suivant :

- 3,23 % de paiement en espèces
- 80,06 % de paiement en CB
- 16,71% de paiement en carte Total GR

Nous faisons le même constat que pour l'autre parking, nous avons plutôt une clientèle professionnelle pour ce parking.

## B/Sorties gratuites

En raison de la vétusté du matériel de péage, nous ne sommes pas en mesure de fournir des données sur les sorties gratuites. Le changement et la modernisation du système de péage prévue dans le cadre du programme de travaux nous permettra de vous fournir ces données pour l'année 2022.

## C/Abonnements

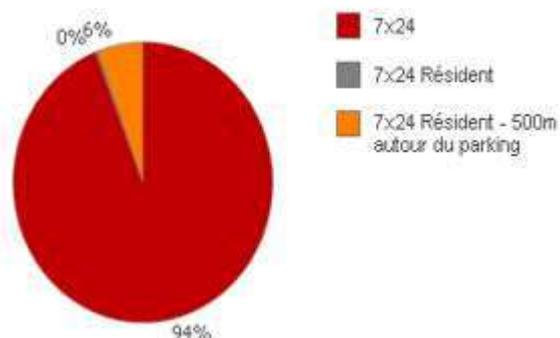
### Les Docks

#### ABONNES

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	199	259	60
Février	199	268	69
Mars	201	271	70
Avril	205	274	69
Mai	204	275	71
Juin	209	311	102
Juillet	213	346	133
Août	217	345	128
Septembre	223	346	123
Octobre	223	354	131
Novembre	217	319	102
Décembre	253	0	-253
<b>Total</b>	<b>2 562</b>	<b>3 367</b>	<b>806</b>

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	41 429	53 936	12 507
Février	41 017	55 429	14 412
Mars	41 250	54 841	13 591
Avril	41 823	56 030	14 208
Mai	41 576	56 170	14 594
Juin	42 574	62 843	20 268
Juillet	43 369	75 953	32 584
Août	43 999	69 166	25 167
Septembre	45 343	69 786	24 443
Octobre	45 280	71 149	25 869
Novembre	44 383	31 017	-13 366
Décembre	52 525	0	-52 525
<b>Total</b>	<b>524 568</b>	<b>656 321</b>	<b>131 753</b>

#### Répartition des abonnés - nov. 2021



Le chiffre d'affaire abonné pour le parking des Docks est de 656 321 € soit une hausse de 131 753 € par rapport à l'année pleine 2020.

La société Bouygues Immobilier a souscrit un contrat de 38 abonnements sur ce site durant l'année 2021.

Nous avons atteint sur ce parking le quota d'abonnement résident.

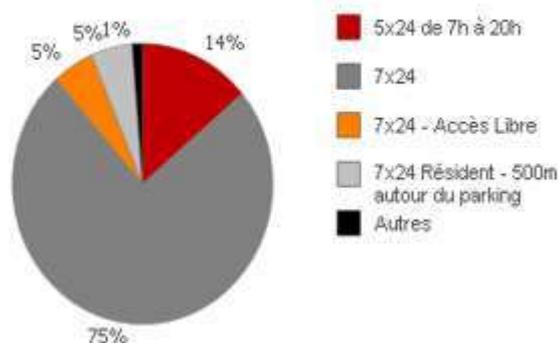
## Espercieux

### ABONNES

Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	256	274	17
Février	272	257	-15
Mars	278	310	32
Avril	278	367	89
Mai	277	371	94
Juin	280	372	92
Juillet	282	355	72
Août	280	356	76
Septembre	278	388	110
Octobre	282	390	108
Novembre	280	389	109
Décembre	275	0	-275
<b>Total</b>	<b>3 319</b>	<b>3 828</b>	<b>509</b>

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	53 151	54 831	1 680
Février	55 953	46 933	-9 020
Mars	56 896	59 636	2 740
Avril	56 836	64 311	7 476
Mai	56 690	69 288	12 599
Juin	56 988	69 504	12 516
Juillet	57 290	52 541	-4 750
Août	56 516	71 840	15 324
Septembre	55 979	73 802	17 823
Octobre	56 436	74 296	17 860
Novembre	55 902	73 906	18 004
Décembre	55 463	0	-55 463
<b>Total</b>	<b>674 101</b>	<b>710 888</b>	<b>36 787</b>

### Répartition des abonnés - nov. 2021



---

Le chiffre d'affaire abonné du parking Espercieux est de 710 888 € pour la période concernée par ce rapport.

Un important contrat pool de 30 abonnements a été souscrit par la société Allianz sur ce site.

Comme sur le parking des Docks, nous avons atteint le quota d'abonnement résidents sur ce site.

## D/Détail des autres produits

### DETAIL DES RECETTES DIVERSES 2021 DSP 1

en € HT

<b>13001 Marseille - Espercieux</b>	<b>15 402</b>
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	10 101
706410 Carte perdue (c2c)	375
708800 Autres produits annexes	- 501
708900 MAD emplacement lavage (c2c)	5 426
<b>13002 Marseille - Arvieux</b>	<b>17 806</b>
706340 Rémunération s/ct PUB (c2c)	10 101
706410 Carte perdue (c2c)	208
708900 MAD emplacement lavage (c2c)	7 496
<b>Total général</b>	<b>33 207</b>

## **E/Éléments justifiants et explications sur des éventuelles variations**

Les parkings ayant été renouvelé au 1<sup>er</sup> décembre 2021, le rapport joint porte donc sur la période du 1 janvier au 30 novembre 2021.

Les évolutions sont calculées par rapport à l'exercice précédent (janvier à décembre 2020), les écarts sont par conséquent importants sur certains postes mais peu significatifs si on fait des projections sur des périodes constantes.

En raison du contexte (fréquentation d'avril 2020 fortement impactée par le confinement général et restrictions sanitaires du début d'année 2021), les données ne peuvent servir d'éléments fiables de comparaison.

## 5 Qualité de service

### A/Précision des services à la clientèle



- Dépannage de batteries véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil du parc,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Prêt de poussettes,
- Prêt de parapluies,
- Parking sous vidéo protection

## **B/Nombre et motifs des réclamations**

Un cahier de réclamations est à disposition de nos usagers à l'accueil du parking. Les remarques inscrites par nos clients font l'objet d'une attention toute particulière.

En complément des demandes traitées localement, le service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- I Par téléphone: 08100 77 275 (n° Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- I Par courrier: Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- I Par email: [service.clients@q-park.fr](mailto:service.clients@q-park.fr)
- I Via les sites [www.q-park.fr](http://www.q-park.fr)

À tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.

Pour l'exercice DSP1 de 2021, nous comptabilisons 36 réclamations via notre service client.

Les principales réclamations et autres questions portent sur les horaires d'ouverture, notamment durant les périodes de confinement, l'utilisation des coupons de réduction et la tarification des parkings.

Le service client apporte une réponse soit directement lors de l'appel, soit par un envoi d'un email plus détaillé.

## **C/Extraction des réclamations**

Nous n'avons pas à ce jour de moyen technique d'extraction des réclamations.

## D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés et horaires répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieure, équipements, sécurité, contacts clients.

### I Echantillon

	Votre parking	Moyenne Nationale
QR Code	18	1485
Abonnés	21	3059
Réca	6	2979
TOTAL	45	7523

### I Mode de recueil

- I Clients abonnés et réca : Interviews auto administrées via un questionnaire en ligne. Un email invitant à se connecter au questionnaire a été envoyé.
- I Clients horaires : Les clients scannent un QRcode pour répondre au questionnaire en ligne

### I Date du terrain

- I Clients abonnés : d'octobre 2021 à février 2022
- I Clients horaires et réca : de juin 2021 à février 2022



## I Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients attribuent une note de 6,9/10. La vétusté du matériel de péage, notamment sur le parking Des Docks, explique en partie cette note. Ce point sera corrigé avec le changement prévu du matériel de péage.

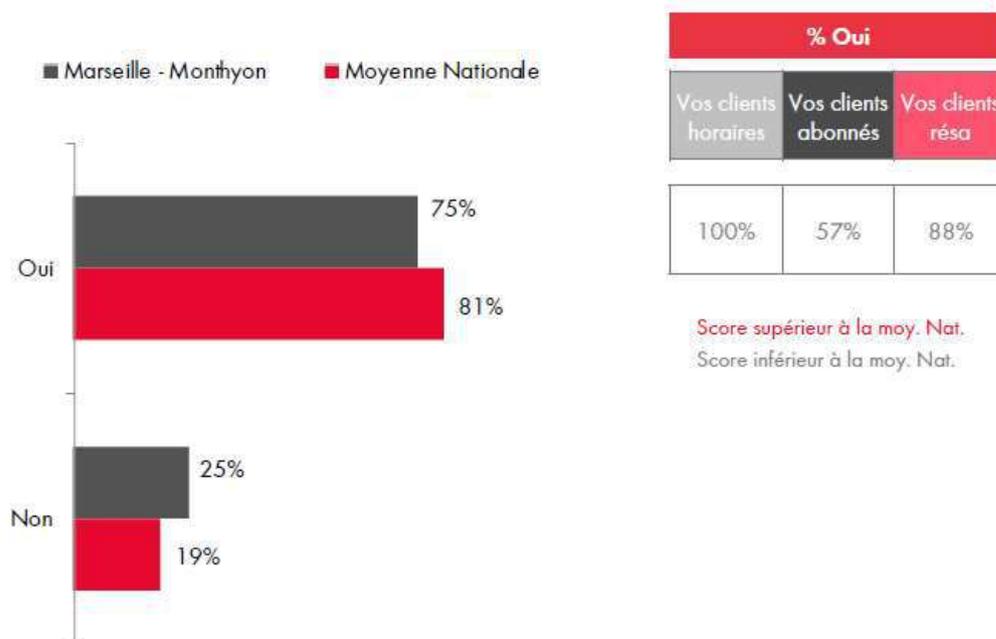
53% des utilisateurs donnent une note de 8 ou plus.

23% des clients abonnés donnent une note de 8 ou plus.

77% des clients résa donnent une note de 8 ou plus.



## I Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?



## I Installations et ambiance

Nos usagers reconnaissent la qualité de cet ouvrage sur les thèmes de la qualité de l'éclairage, de l'ambiance générale rassurante et de la facilité à accéder au parking.

Un effort doit être réalisé sur la propreté des escaliers, notamment en raison de l'apparition de nouveaux phénomènes de squat sur nos sites.



## I Satisfaction – Signalétique et équipements



Nos clients sont très satisfaits du fonctionnement de nos installations, notamment sur les points suivants :

- Praticité pour se garer
- Simplicité de circulation dans le parking
- Signalisation interne et externe du parking

Nous devons néanmoins nous améliorer sur la facilité à trouver une place dans le parking. Ce point concerne le parking Espercieux et devrait être amélioré par l'installation du guidage à la place prévu dans le nouveau marché.



## I Sécurité

Nos usagers se sentent globalement en sécurité dans nos parkings et attribuent une note de 6,9 / 10 sur ce point. Les efforts déployés par notre prestataire de sécurité Boss, dont les agents effectuent des rondes permanentes, et des présences statiques ainsi que la vigilance de nos agents nous permettent de faire face aux nouvelles problématiques rencontrées sur l'ensemble de nos sites Marseillais.



## I Contact avec le personnel



Nos usagers sont satisfaits de l'aide apportée par notre personnel. La note de 7,6 est attribuée sur ce point.



Le contact via les bornes d'appel est également perçu comme positif par notre clientèle. Ils apprécient la qualité d'écoute ainsi que la rapidité de la réponse apportée.



## I Conclusion

Le niveau de satisfaction global des parkings Espercieux et des Docks est très positif.

Nous avons indentifié les axes de travail suivants :

- La facilité à trouver une place
- La propreté aux abords du parking
- La rapidité de la réponse par mail
- La résolution de votre demande par mail



**Votre avis peut vous faire gagner**

4<sup>ème</sup> LOT  
2<sup>ème</sup> LOT  
3<sup>ème</sup> LOT  
5<sup>ème</sup> LOT  
1<sup>er</sup> LOT  
6<sup>ème</sup> LOT

**GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION**

**Comment participer ?**

! Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

! Pour participer, scanner le QR Code ou rendez-vous sur [q-park.fr/enquete-satisfaction](http://q-park.fr/enquete-satisfaction).

[www.q-park.fr](http://www.q-park.fr)

**Q PARK** Quality in parking

## Démarche QSE

### I Opérateur certifié QSE

La qualité est au centre des valeurs du groupe Q-Park dont la devise est « Quality in Parking ». C'est pourquoi, en 2018, nous avons fait le choix de devenir le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié Qualité, Santé Sécurité et Environnement en appliquant les exigences et les lignes directrices des 3 référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 sur l'intégralité de son périmètre à savoir :

- | Le siège de Q-Park France
- | Le centre de télé-opération QCR
- | L'ensemble des parkings en exploitation

Pour y parvenir, Q-Park a mis en place un système de management intégré QSE, dans le cadre d'une approche processus structurée. Il permet de piloter l'organisation selon les principes de l'amélioration continue qui intègre :

- | Le suivi de la performance
- | L'analyse des risques

L'AFNOR a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, en 2020 confirmer cette certification lors d'audits sur sites, en marge du second confinement lié à la pandémie de COVID-19.



L'obtention de cette certification démontre la volonté de Q-Park pour la prise en compte des enjeux QSE dans ces modes de fonctionnement et renforce sa volonté de travailler selon les principes de l'amélioration continue.

## I Les principaux engagements QSE de Q-Park :

La politique QSE certifiée de l'ensemble de Q-Park France, est une véritable valeur ajoutée de l'organisation à l'échelle du groupe. Elle nous permet d'intégrer dans la démarche QSE chaque nouveau parking dès sa reprise en exploitation



Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour la satisfaction de tous les clients de Q-Park.



Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de l'ensemble des structures de Q-Park.



Limiter notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche éco-responsable pour toute l'organisation.

Conscients des enjeux de demain, nous voulons envoyer un message fort et impulser un changement dans l'écosystème dans lequel nous évoluons chaque jour. Ainsi, nous cherchons à associer nos partenaires lors de nos appels d'offre afin de les amener à s'inscrire également dans la même démarche responsable et durable.



## 6 Affectation du personnel par parc

### A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel

	ETP
	1,63
Cadre	0,17
Employé	1,20
Intérim	0,26
	1,,38
Cadre	0,17
Employé	1,20
Intérim	0,01
	3,02

3,02 ETP sont répartis sur les parkings Espercieux et Docks comme suivant : 2,40 employés, 0,34 cadres et 0,27 salariés en intérim.

## B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc

2021		NB HEURES ANN	ETP	
<b>13001 - Marseille - Espercieux</b>			<b>1,63</b>	<b>54%</b>
	DALLA VECCHIA	273		Cadre
	MENDES DA SILVA	1014,58		Employé
	SCOTTO	918,01		Intérim
	<b>REMPLACEMENT</b>	<b>419,83</b>		
<b>13002 - Marseille - Arvieux</b>			<b>1,38</b>	<b>46%</b>
	DALLA VECCHIA	273		Cadre
	MENDES DA SILVA	1014,57		Employé
	SCOTTO	918,03		Intérim
	<b>REMPLACEMENT</b>	<b>19,43</b>		
			<b>3,02</b>	

Les ETP sont affectés à 54% sur le parking des Docks et à 46% sur le parking Espercieux.

## C/Tâches confiées à chaque ETP

### **Responsable Centre de Profits**

Gestion du parking HDV

Gestion relationnelle entre les usagers des parcs en prenant en considération la mission de service public et le respect de nos clauses contractuelles.

Responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs.

Gestion du personnel d'exploitation de l'ensemble du site.

### **Adjoint Responsable d'exploitation/ Agent exploitation confirmé**

Le Responsable d'Exploitation assure la responsabilité de l'exploitation d'un site de stationnement.

Activités commerciales :

- accueil, information et assistance à la clientèle,
- établissement de factures et encaissements,
- responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs,
- contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- traitement des réclamations (dans le cadre de directives reçues).
- surveillance technique et gestion du matériel

Activités de gestions, d'organisation et de management :

- encadrement du personnel de l'exploitation,
- organisation, contrôle et participation à l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation,
- suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,
- réalisation et encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,

- établissement de tableaux de bord relatifs à l'activité,
- établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,
- application des procédures de sécurité et de qualité en vigueur dans l'entreprise.
- Le chef de parc de stationnement s'assure de l'application des règles, normes et procédures qui régissent l'activité du site.

## **Agents d'exploitation**

Les principales missions des agents d'exploitation sont :

- L'accueil, l'information et le conseil de la clientèle,
- L'assistance à la clientèle en cas de difficultés (pannes, oubli de l'emplacement du véhicule, indications d'itinéraires,...),
- Les encaissements et l'établissement de facture sur demande,
- De veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- La connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité (alerte, activation des équipements, mise en sécurité des personnes, évacuation du bâtiment) et de sûreté (alerte les services de Police en cas d'anomalies)
- D'effectuer les opérations de maintenance de premier niveau des équipements et installations,
- D'assurer le nettoyage de l'ensemble du parc.

## D/Justification de toute variation de la masse salariale

Aucun mouvement de salarié n'est à signaler sur ce contrat.

En raison du contexte très particulier et des différentes restrictions sanitaires, nous avons du recourir au système d'activité partielle mis en place par le gouvernement dès le mois d'avril 2020.

Nous avons également eu recours à ce dispositif pour protéger nos salariés sensibles étant considérés comme ayant des facteurs de co-morbidité

Les périodes comparées sur le compte rendu financier ne peuvent être identiques en raison de la durée de la période concernée par la DSP.

## 7 Compte d'exploitation

### A/Compte d'exploitation

Compte-rendu financier:

Marseille - Espercieux / Arvieux

Résultat sur contrat

Analyse de variation

(En Milliers Euros)	2021	2020	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	889,3	727,4	161,9	22,3%
Recettes abonnés	1 139,3	998,9	140,5	14,1%
Prestations de service & Recettes voirie				
Recettes diverses	33,2	36,5	-3,3	-9,1%
Subvention d'exploitation				
Coûts capitalisés				
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.				
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 061,9</b>	<b>1 762,9</b>	<b>299,0</b>	<b>17,0%</b>
Coûts des travaux refacturés		-5,8	5,8	-100,0%
Travaux refacturés		5,8	-5,8	-100,0%
<b>Solde sur travaux refacturés</b>				
Coût du personnel interne	-101,1	-96,4	-4,8	4,9%
Personnel intérimaire	-9,5	-6,7	-2,8	41,1%
Personnel de sécurité	-2,0		-2,0	
Autres coûts de personnel				
Supports opérationnels	-27,8	-28,1	0,3	-1,2%
<b>Coût main d'œuvre directe</b>	<b>-140,4</b>	<b>-131,2</b>	<b>-9,2</b>	<b>7,0%</b>
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	-19,2	-5,3	-13,9	NS
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères				
C3S (ex Organic)				
Autres taxes diverses	-0,5	-0,5		
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>-19,7</b>	<b>-5,8</b>	<b>-13,9</b>	<b>NS</b>

Eau & énergie	-47,4	-52,6	5,2	-9,9%
Fournitures de parking/voirie	-16,5	-7,1	-9,4	131,2%
Entretien de l'ouvrage	-14,0	-24,9	10,9	-43,7%
Maintenance des équipements de parking	-77,8	-71,5	-6,2	8,7%
Location diverses d'exploitation				
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs	-0,2		-0,2	
Téléphone	-2,3	-2,5	0,2	-8,5%
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-19,3	-21,1	1,8	-8,3%
Assurance parking	-9,4	-6,8	-2,5	37,1%
Coût de la gestion de l'argent	-5,3	-4,9	-0,4	7,2%
Coût du marketing opérationnel	-3,2	-1,6	-1,6	105,8%
Coût des véhicules d'exploitation		-0,0	0,0	-100,0%
Frais de voyages & mission/réception	0,0	-0,4	0,4	-104,2%
Charges administratives d'exploitation	-11,1	-10,2	-0,9	8,9%
Sous Traitance QPS				
Support informatique exploitation	-83,1	-68,5	-14,7	21,4%
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	2,8	25,4	-22,5	-88,8%
<b>Total charges directes de production</b>	<b>-446,9</b>	<b>-383,8</b>	<b>-63,1</b>	<b>16,4%</b>
Loyers des locaux				
Charges locatives				
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	-859,5	-941,6	82,1	-8,7%
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	-344,9	-87,7	-257,2	NS
<b>Total loyers et redevances</b>	<b>-1 204,4</b>	<b>-1 029,2</b>	<b>-175,2</b>	<b>17,0%</b>
Autres taxes indirectes				
Honoraires CAC				
Honoraires avocats				
Honoraires divers		-0,1	0,1	-100,0%
Frais de services bancaires	-0,4	-1,3	0,8	-65,5%
Assurances (hors exploit, locaux et transport)				
Frais généraux divers				
Supports Services généraux	-124,8	-128,6	3,8	-3,0%
<b>Total charges indirectes</b>	<b>-1 329,7</b>	<b>-1 159,3</b>	<b>-170,4</b>	<b>14,7%</b>

Total charges indirectes	-1 329,7	-1 159,3	-170,4	14,7%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 776,5</b>	<b>-1 543,0</b>	<b>-233,5</b>	<b>15,1%</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>285,3</b>	<b>219,8</b>	<b>65,5</b>	<b>29,8%</b>
Crédit-bail (part capital remboursé)				
Amortissements des biens	-122,0	-104,0	-18,0	17,3%
Amortissement subv équipements				
Amortissements exploitation QPS				
Prov renouvellement des immobilisations				
Résultat s/ cessions & Mises au rebut	-0,1		-0,1	
<b>Total Amortissements:</b>	<b>-122,1</b>	<b>-104,0</b>	<b>-18,1</b>	<b>17,4%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>163,2</b>	<b>115,8</b>	<b>47,4</b>	<b>40,9%</b>
Produits financiers	0,1	0,1	0,0	50,0%
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements				
Charges financières				
Crédit-bail (part frais financiers)				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>50,0%</b>
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnels				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Impôts sur les sociétés	-43,3	-32,4	-10,9	33,5%
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>120,0</b>	<b>83,4</b>	<b>36,6</b>	<b>43,8%</b>

## B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année

Compte-rendu financier:

Marseille - Espercieux / Arvieux

Résultat sur contrat

Analyse de variation

(En Milliers Euros)	2021	CEP	Variation en valeur	Variation en %
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 061,9</b>	<b>2 062,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,1%</b>
Impôts et Taxes	-19,7	-15,3	-4,4	29,1%
Total charges directes de production	-446,9	-602,5	155,6	-25,8%
Total loyers et redevances	-1 204,4	-1 277,7	73,3	-5,7%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 776,5</b>	<b>-1 895,5</b>	<b>119,0</b>	<b>-6,3%</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>285,3</b>	<b>167,4</b>	<b>117,9</b>	<b>70,5%</b>
Total Amortissements	-122,1	-80,4	-41,7	51,9%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>163,2</b>	<b>87,0</b>	<b>76,2</b>	<b>87,6%</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0,1</b>		<b>0,1</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Impôts sur les sociétés	-43,3	-34,1	-9,2	27,1%
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>120,0</b>	<b>52,9</b>	<b>67,1</b>	<b>126,8%</b>

## **C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel**

Le chiffre d'affaire prévisionnel et réalisé est identique pour la période.

Le total des charges d'exploitation est en baisse de 119 K€ notamment en raison d'un poste loyers et redevances de 73,3 K€.

Le résultat net comptable est donc supérieur de 67,1 K€ par rapport au prévisionnel.

## **D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes**

Les variations entre les comptes d'exploitation sont importantes en raison de plusieurs facteurs (année 2020 très impactée par le covid, exercice 2021 sur 11 mois d'exploitation).

Le total chiffre d'affaire est de 2 061,9 K€ soit une hausse de 299 K€ par rapport à 2020. Cette hausse est la conséquence de meilleures recettes horaires et abonnés malgré les 11 mois d'exercice.

Le résultat net comptable est en hausse de 43,8% soit 120 K€, mais il faut prendre en compte les écarts de période.

## 8 Détails des charges

### A/Exploitation

Le total des charges directes de production est de 446,9 K€ contre 383,8 K€ pour l'année précédente.

- Le coût de la main d'œuvre directe est de 140,4 K€ (détaillé ci-après)
- Le poste Impôts et taxes représente 19,7 K€
- Le poste Eau et énergie représente 47,4 K€
- 9,4 K€ pour le poste assurance parking

### B/Personnel

Le coût de main d'œuvre directe est de 140,4 K€ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2021

- Le personnel interne représente 101,1 K€
- Le personnel intérimaire représente 9,5 K€
- Le personnel de sécurité :
- 27,8 K€ pour les supports opérationnels

### C/Totales

Le total des charges d'exploitation est de 1 776,5 K€ en comparaison de 1 543 K€ pour l'année précédente.

Le total des redevances, détaillé ci-après, est de 1 204,4 K€ :

- 859,5 K€ de part fixe
- 344,9 K€ de part variable

## 9 Détails du calcul de la redevance

### A/Fixe

Partie Fixe					
Société	MARSEILLAISE DE STAT. SAS				
Ville :	Marseille				
Contrat :	E130 - Marseille - Espercieux / Arvieux				
Année	2021				
Parking	Parc Espercieux - Marseille				
	Parc Arvieux - Marseille				
Mois à provisionner	11				
	Annuel	Mensuel			
Redevance Fixe Arvieux 01/03/20-28/02/21	465 695	38 808			
Redevance Fixe Arvieux 01/03/21-30/11/21	470 125	39 177			11 MOIS EN 2021
Redevance Fixe Espercieux 01/01/21 -31/12/2021	468 342	39 029	AV 2		
Numéro Mois	Mensuel Nom du Mois Arvieux	Redevance Fixe Cumulé Arvieux	Mensuel Espercieux	Redevance Fixe Cumulé Espercieux	
1	Janvier	38 808	39 029	39 029	
2	Février	38 808	39 029	78 057	
3	Mars	39 177	39 029	117 086	
4	Avril	39 177	39 029	156 114	
5	Mai	39 177	39 029	195 143	
6	Juin	39 177	39 029	234 171	
7	Juillet	39 177	39 029	273 200	
8	Août	39 177	39 029	312 228	
9	Septembre	39 177	39 029	351 257	
10	Octobre	39 177	39 029	390 285	
11	Novembre	39 177	39 029	429 314	
12	Décembre				
	<b>Total</b>	<b>430 210</b>	<b>429 314</b>		
Redevance fixe A provisionner		430 210		429 314	
				859 524	

## B/Variable

Partie Variable					
Société	MARSEILLAISE DE STAT. SAS				
Ville :	Marseille				
Contrat :	E130 - Marseille - Espercieux / Arvieux				
Année	2021				
Parking	Parc Espercieux - Marseille				
	Parc Arvieux - Marseille				
Mois à provisionner	11				
Budget	13002	13001			
	Arvieux	Espercieux			
Seuil 1	597 004	807 932	1 404 936	HORS PROD ANNEXES	
Seuil 2	665 084	877 953	1 543 037	HORS CARTES PERDUES	
Chiffre d'Affaires	13002	13001			
Mois	Arvieux	Espercieux	Total	Cumul	
Janvier	70 819,63	73 142,22	143 962	143 962	
Février	67 717,61	93 505,69	161 223	305 185	
Mars	76 265,36	75 383,29	151 649	456 834	
Avril	66 930,00	76 659,08	143 589	600 423	
Mai	76 569,95	101 453,21	178 023	778 446	
Juin	97 568,84	114 774,09	212 343	990 789	
Juillet	94 964,32	99 614,70	194 579	1 185 368	
Août	93 380,39	116 543,94	209 924	1 395 292	
Septembre	100 610,45	134 262,09	234 873	1 630 165	
Octobre	108 379,66	117 036,94	225 417	1 855 581	
Novembre	72 384,77	106 458,66	178 843	2 034 425	
Décembre	2,83	9 659,50	9 662	2 044 087	
<b>Total Année</b>	<b>925 593,81</b>	<b>1 118 493,41</b>	<b>2 044 087</b>		
Redevance Variable A provisionner	178 203	166 708	344 911		

Numéro Mois	Mois	Arvieux	Redevance Variable A provisionner		Redevance Variable A provisionner	
			Cumulé	Espercieux	Cumulé	
	1 Janvier	16 200	16 200	15 155		15 155
	2 Février	16 200	32 400	15 155		30 311
	3 Mars	16 200	48 601	15 155		45 466
	4 Avril	16 200	64 801	15 155		60 621
	5 Mai	16 200	81 001	15 155		75 776
	6 Juin	16 200	97 201	15 155		90 932
	7 Juillet	16 200	113 402	15 155		106 087
	8 Août	16 200	129 602	15 155		121 242
	9 Septembre	16 200	145 802	15 155		136 398
	10 Octobre	16 200	162 002	15 155		151 553
	11 Novembre	16 200	178 203	15 155		166 708
	12 Décembre	-	-	-		-
Redevance Total du mois : 11			608 412			596 022
Redevance Variable Provisionnée			-	Ecart	-	344 911
Redevance Variable Calculée			344 911			

## 10 Détail des frais de personnel

### A/Coût pour chaque ETP de la DSP

Le coût du personnel est de 101,1 K€ pour la période de référence de ce rapport.

3,02 ETP étant affecté à ce contrat, le coût moyen d'un ETP est donc de 33 K€ pour la période de référence de ce rapport soit un coût moyen annuel de 35K€ au vu de l'effectif qui intervient sur ces sites.

### B/Coûts relatifs au personnel

Les frais de personnel comprennent :

- Le coût de nos salariés
- Le personnel intérimaire : dans le cadre d'un partenariat national, la société Start People est chargée de nous mettre à disposition des salariés formés à la gestion d'un ERP
- Le personnel de sécurité : La société Boss effectue des rondes selon des créneaux définis par l'exploitant. Le cas échéant, des solutions statiques peuvent être mises en place.

### C/ Justification de toute évolution de la masse salariale

Aucun mouvement de salarié n'est à signaler sur ce contrat.

En raison du contexte très particulier et des différentes restrictions sanitaires, nous avons du recourir au système d'activité partielle mis en place par le gouvernement dès le mois d'avril 2020.

Nous avons également eu recours à ce dispositif pour protéger nos salariés sensibles étant considérés comme ayant des facteurs de co-morbidité

.Les périodes comparées sur le compte rendu financier ne peuvent être identiques en raison de la durée de la période concernée par la DSP.

Le recours à l'interim est légèrement plus élevé durant les périodes estivales en raison de la pose des congés de nos salariés.

---

## 11 Liasse fiscale



---

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

RUE DE LA JOLIETTE  
LES DOCKS - PARC ESPERCIEUX  
13002 MARSEILLE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

---

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

RUE DE LA JOLIETTE  
LES DOCKS - PARC ESPERCIEUX  
13002 MARSEILLE

## SOMMAIRE

### **COMPTES ANNUELS**

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

### **DOSSIER FISCAL**

- Liasse 2065
- Liasse 2067
- Liasses 2050 à 2059-F
- Liasses intégration fiscale (filiale)
- Annexes fiscales

### **DOSSIER DE GESTION**

- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

### **COEPTO**

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

RUE DE LA JOLIETTE  
LES DOCKS - PARC ESPERCIEUX  
13002 MARSEILLE

## COMPTES ANNUELS

**COEPTO**

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	43 500	206	43 295	11 790	31 505	267.23
	Immobilisations en cours				20 862	20 862-	100.00-
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>43 500</b>	<b>206</b>	<b>43 295</b>	<b>32 652</b>	<b>10 643</b>	<b>32.60</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	865 457	6 681	858 776	740 632	118 144	15.95
	Autres créances	2 231 156		2 231 156	2 187 653	43 503	1.99
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 640		5 640	7 779	2 139-	27.49-	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	<b>3 102 253</b>	<b>6 681</b>	<b>3 095 572</b>	<b>2 936 064</b>	<b>159 508</b>	<b>5.43</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 145 754</b>	<b>6 887</b>	<b>3 138 867</b>	<b>2 968 716</b>	<b>170 151</b>	<b>5.73</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000)	40 000	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	191 811	108 372	83 439	76.99
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>148 554</b>	<b>83 439</b>	<b>65 115</b>	<b>78.04</b>
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>384 365</b>	<b>235 811</b>	<b>148 554</b>	<b>63.00</b>	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	311	508	197-	38.76-
	Emprunts et dettes financières diverses	11 443	11 443		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 896 263	1 885 547	10 716	0.57
	Dettes fiscales et sociales	208 380	193 069	15 311	7.93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 191	25 035	7 844-	31.33-	
Autres dettes	11 087	24 713	13 626-	55.14-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	609 828	592 592	17 236	2.91
	<b>Total IV</b>	<b>2 754 502</b>	<b>2 732 905</b>	<b>21 597</b>	<b>0.79</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 138 867</b>	<b>2 968 716</b>	<b>170 151</b>	<b>5.73</b>	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 754 502 2 732 905

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 250 864		2 250 864	1 762 875	487 989	27.68
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 250 864</b>		<b>2 250 864</b>	<b>1 762 875</b>	<b>487 989</b>	<b>27.68</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 728	40 147	24 419-	60.82-
Autres produits			82	1 045	963-	92.14-
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 266 674</b>	<b>1 804 067</b>	<b>462 607</b>	<b>25.64</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			603 281	536 444	66 837	12.46
Impôts, taxes et versements assimilés			12 076	5 288	6 788	128.37
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			119 762	101 556	18 206	17.93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 681	15 728	9 047-	57.52-
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 322 782	1 029 247	293 535	28.52
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 064 582</b>	<b>1 688 263</b>	<b>376 319</b>	<b>22.29</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>202 092</b>	<b>115 804</b>	<b>86 288</b>	<b>74.51</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	126	84	42	50.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>126</b>	<b>84</b>	<b>42</b>	<b>50.00</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>126</b>	<b>84</b>	<b>42</b>	<b>50.00</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>202 218</b>	<b>115 888</b>	<b>86 330</b>	<b>74.49</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	104		104	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>104</b>		<b>104</b>	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>104-</b>		<b>104-</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	53 560	32 449	21 111	65.06
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 266 800</b>	<b>1 804 151</b>	<b>462 649</b>	<b>25.64</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 118 246</b>	<b>1 720 712</b>	<b>397 534</b>	<b>23.10</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>148 554</b>	<b>83 439</b>	<b>65 115</b>	<b>78.04</b>

\* Y compris : Réévaluation de crédit bail immobilier  
: Réévaluation de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

### SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Evaluation des amortissements	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Détail des produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Détail des charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
Détail des produits constatés d'avance	x
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x
Variation des capitaux propres	x
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation du chiffre d'affaires	x
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	x
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	x
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x
Résultats financiers des cinq derniers exercices	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 138 866.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 250 864.04 Euros et dégageant un bénéfice de 148 554.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### ACTIVITE :

La société Marseillaise de Stationnement, a signé le 21/10/2021 un contrat de délégation de service public avec la Métropole d'Aix Marseille Provence pour une durée de 7 ans. Elle exploite à compter du 1er décembre 2021 :

- le parking Espercieux - 500 places
- le parking Les Docks - 283 places.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le contrat de délégation de service public signé en novembre 2007 a pris fin le 01/12/2021.

### CONSEQUENCES DE L'EVENEMENT COVID-19 :

La pandémie du covid a eu un impact sur la situation financière et les résultats du groupe Q-Park même si l'impact le plus significatif s'est concentré sur le premier et le deuxième trimestre 2021.

L'Autorité des normes comptables dans sa note du 18 mai 2020 recommande pour la présentation de l'information deux approches : l'approche dite " ciblée " et l'approche dite " d'ensemble ".

Le groupe a retenu l'approche dite ciblée pour déterminer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sa situation financière.

### Conditions particulières de l'activité pendant cette période :

Les sites sont restés ouverts et cela dans toutes les villes car l'activité s'est maintenue à un niveau minimum pendant les principales restrictions sanitaires.

Le service public a donc été respecté tout en assurant la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs, notre centre de télésurveillance a fonctionné normalement pour permettre également le bon fonctionnement de nos parkings.

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Des actions ont été mises en œuvre au sein de la société du groupe porteuse des salariés afin d'adapter les structures aux flux et de minimiser les impacts de la crise sanitaire en appliquant les mesures gouvernementales proposées :

- le recours à l'activité partielle pendant la période de janvier à juin 2021 ;
- le recours au télétravail notamment pour le personnel rattaché au siège.

Le groupe n'a pas eu recours au PGE et au report d'échéances fiscales et sociales.

L'activité post restrictions sanitaires a retrouvé un niveau plus acceptable au deuxième semestre mais encore en dessous de l'année 2019.

Les impacts financiers liés au Covid ont bien été comptabilisés en résultat courant et non pas en résultat exceptionnel.

### Méthodologie suivie :

L'approche dite " ciblée " mise en place est basée sur les principaux postes du compte de résultat impactés par la crise sanitaire. Les impacts sont calculés à périmètre constant.

Evolution du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices :

- Montant du CA en 2019 : 2 253 099 € ;
- Montant du CA en 2020 : 1 762 875 € soit une baisse de 21.76% par rapport à 2019 ;
- Montant du CA en 2021 : 2 250 864 € soit une hausse de 27.68% par rapport à 2020 et une baisse de 0.10% par rapport à 2019 ;

Evolution des redevances payées sur les trois derniers exercices :

- Montant des redevances en 2019 : 1 345 310 € ;
- Montant des redevances en 2020 : 1 029 245 € soit une baisse de 23,49% par rapport à 2019 ;
- Montant des redevances en 2021 : 1 316 494 € soit une hausse de 27,91% par rapport à 2020 et une baisse de 2,14% par rapport à 2019 ;

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

A ce jour, nous ne pouvons pas évaluer de manière précise l'impact de la poursuite éventuelle de la crise sur les perspectives d'avenir.

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux principes comptables généralement admis et en application des conventions générales et des adaptations professionnelles notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures.

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les éléments corporels et incorporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée de vie prévue dans les tableaux en annexe.

Depuis le nouveau règlement CRC 2004-06, les coûts de montage d'emprunt ne sont plus capitalisés mais sont incorporés dans les immobilisations. Ils sont étalés sur la durée résiduelle du contrat de concession.

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées :

- des matériels d'exploitation mis à la disposition des parkings en concession (compteuses, matériels de péages...)
- des matériels d'entretien (auto laveuses, aspirateurs...)

### Immobilisations en cours

Les travaux de construction ou de réhabilitation des parkings sont comptablement inscrits dans des comptes d'immobilisations en cours spécifiques. Ces comptes sont mouvementés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dès lors que le procès-verbal de l'achèvement des travaux est validé et signé, le transfert de l'immobilisation peut se faire dans des comptes définitifs.

### Titres immobilisés

Néant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les clients particuliers représentant un volume important de factures individuellement non significatives, une analyse statistique a été conduite, la règle suivante a été appliquée jusqu'aux exercices 2020 :

- créance supérieure à 6 mois de retard : 50% du montant HT provisionné
- créance supérieure à 12 mois de retard : 100% du montant HT provisionné

Depuis l'exercice 2021, une nouvelle règle a été appliquée. Désormais toutes les créances supérieures à 6 mois de retard sont provisionnées à hauteur de 50% du montant HT.

Ce changement de règle de calcul n'a pas entraîné d'impact significatif dans les comptes.

### Stocks

Néant.

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Traitement des subventions

Néant.

### Provisions

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressource sans contreparties attendues.

Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les reprises de provisions non utilisées concernent des risques de l'activité courante et sont relatives à des provisions excédentaires ou à des provisions faisant face à des risques disparus.

### Consolidation

Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans le périmètre de consolidation de la société BYZANTIUM MIDCO.

### Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2017, la société est intégrée fiscalement au groupe fiscal Q-PARK France.

La société mère du groupe fiscal est la société Q-Park France Holding SAS.

La convention prévoit que la société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément en tenant compte des déficits fiscaux reportables ou de tous droits à imputation dont elle aurait bénéficiée en l'absence d'intégration.

La société mère, Q-Park France Holding, conserve ainsi l'éventuel boni d'intégration.

### Transactions parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R.123-198 du Code du commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 171		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 045		
Emballages récupérables et divers	1 060 442		151 371
Immobilisations corporelles en cours	20 862		130 509
<b>TOTAL</b>	<b>1 127 520</b>		<b>281 880</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 127 520</b>		<b>281 880</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		32 171		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 045		
Emballages récupérables et divers		1 168 312	43 500	43 500
Immobilisations corporelles en cours	151 371	0		
<b>TOTAL</b>	<b>151 371</b>	<b>1 214 528</b>	<b>43 500</b>	<b>43 500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>151 371</b>	<b>1 214 528</b>	<b>43 500</b>	<b>43 500</b>

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 171		32 171	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 045		14 045	
Emballages récupérables et divers	1 048 652	119 762	1 168 208	206
<b>TOTAL</b>	<b>1 094 868</b>	<b>119 762</b>	<b>1 214 424</b>	<b>206</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 094 868</b>	<b>119 762</b>	<b>1 214 424</b>	<b>206</b>

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	119 762				
TOTAL	119 762				
TOTAL GENERAL	119 762				

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	15 728	6 681	15 728		6 681
TOTAL	15 728	6 681	15 728		6 681
TOTAL GENERAL	15 728	6 681	15 728		6 681
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 681	15 728		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	865 457	865 457	
Taxe sur la valeur ajoutée	318 158	318 158	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 032	1 032	
Divers état et autres collectivités publiques	85 585	85 585	
Groupe et associés	1 826 381	1 826 381	
TOTAL	3 096 613	3 096 613	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	311	311		
Emprunts et dettes financières divers	11 443	11 443		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 896 263	1 896 263		
Impôts sur les bénéfices	53 560	53 560		
Taxe sur la valeur ajoutée	154 820	154 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 191	17 191		
Autres dettes	11 087	11 087		
Produits constatés d'avance	609 828	609 828		
TOTAL	2 754 502	2 754 502		

### Etat des dettes :

Le poste Taxe sur la valeur ajoutée comprend 12 306 euros de compte courant Groupe.

Le poste Impôts sur les bénéfices comprend 53 560 euros de compte courant Groupe.

Les emprunts et dettes financières diverses correspondent à des cautions sur badges détenues en fonction de la durée du contrat conclu avec le client. Elles sont restituées au départ du client.

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	400			400

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	8 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	85 585
Total	85 585

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Détail des produits à recevoir

	Montant
Taxe CET	85 585
Total	85 585

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 689 499
Total	1 689 499

### Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures à recevoir sur exploitation	4 507
Fournisseurs - Factures à recevoir sur loyers & redevances	1 684 992
Total	1 689 499

### Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	609 828
Total	609 828

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R. 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Abonnements automatiques	609 734		
Divers	94		
<b>Total</b>	<b>609 828</b>		

### Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R. 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	1 826 380		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 764		
Dettes fiscales	65 865		

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	235 811
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	83 439
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	152 372
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	152 372
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	83 439
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	235 811
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	83 439
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	83 439

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	2 237 185
Produits des activités annexes	13 679
Total	2 250 864

#### **Résultat d'exploitation :**

Ce poste comprend pour 585 408 euros de charges concernant des entreprises liées.

Ce poste ne comprend pas de produits concernant des entreprises liées.

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		126

Néant.

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		8 198 863
Redevances restant dues liées au contrat DSP	8 198 863	
Total (1)		8 198 863

##### Engagements reçus

Néant.

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Néant.

### Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Néant.

### Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BYZANTIUM MIDCO 2	BV		OVERSCHIESTRAAT 61-5 1062 XD AMSTERDAM

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Néant.

### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant.

CDEPTO

## Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code de Commerce Art. R.225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social		40 000	40 000	40 000	40 000
Nbre des actions ordinaires existantes	400	400	400	400	400
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	23 758-	2 133 384	2 253 099	1 762 875	2 250 864
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	27 361-	176 782	333 086	193 025	312 829
Impôts sur les bénéfices		14 128	42 145	32 449	53 560
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	27 361-	36 328	108 372	83 439	148 554
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	997,13	406,63	727,35	401,44	648,17
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	68,40-	90,82	270,93	208,60	371,39
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

RUE DE LA JOLIETTE  
LES DOCKS - PARC ESPERCIEUX  
13002 MARSEILLE

## DOSSIER FISCAL

**COEPTO**

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		Formulaire EDI 2065 pour 2022	
<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>			
Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT		RUE DE LA JOLIETTE LES DOCKS - PARC ESPERCIEUX 13002 MARSEILLE	
SIRET	5 0 3 1 4 8 6 9 4 0 0 0 1 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
DGE 6 - 8 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX			
SIRET		4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5	
<b>B ACTIVITE</b>			
Activités exercées	Services auxiliaires des transports		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>			
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal	202 114
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	Déficit
<b>2 Plus-values</b>			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%			
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>			
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom	
		NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom	
		NIF	
<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé
			CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
COEPTO 11 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE Tél: 05.61.17.42.06			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Cocher la case correspondante		Date:	Lieu:
		07/03/2022	MARSEILLE
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire:	
		PRESIDENT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature:	
		Q PARK BV	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>			



# Rapport d'activité



Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
N° 2067  
(2022)

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

du 01/01/2021

Adresse RUE DE LA JOLIETTE LES DOCKS - PARC ESPERCIEUX 13002 MARSEILLE

au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
40								
41								
42								
43								
44								
45								
46								
47								
48								
49								
50								
51								
52								
53								
54								
55								
56								
57								
58								
59								
60								
61								
62								
63								
64								
65								
66								
67								
68								
69								
70								
71								
72								
73								
74								
75								
76								
77								
78								
79								
80								
81								
82								
83								
84								
85								
86								
87								
88								
89								
90								
91								
92								
93								
94								
95								
96								
97								
98								
99								
100								
101								
102								
103								
104								
105								
106								
107								
108								
109								
110								
111								
112								
113								
114								
115								
116								
117								
118								
119								
120								
121								
122								
123								
124								
125								
126								
127								
128								
129								
130								
131								
132								
133								
134								
135								
136								
137								
138								
139								
140								
141								
142								
143								
144								
145								
146								
147								
148								
149								
150								
151								
152								
153								
154								
155								
156								
157								
158								
159								
160								
161								
162								
163								
164								
165								
166								
167								
168								
169								
170								
171								
172								
173								
174								
175								
176								
177								
178								
179								
180								
181								
182								
183								
184								
185								
186								
187								
188								
189								
190								
191								
192								
193								
194								
195								
196								
197								
198								
199								
200								

\*\* TOTALX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
<b>Total</b>	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2021 (total col.9 + total col.10) ③		- de l'exercice 2021 ④	
- de l'exercice précédent ⑤		- de l'exercice précédent ⑥	
Nom et qualité du signataire	Q PARK BV PRESIDENT	A MARSEILLE	le 07/03/2022
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

En Euros.

# Rapport d'activité



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise RUE DE LA JOLIETTE		13002 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2		Néant <input type="checkbox"/> *	
Numéro SIRET* 5 0 3 1 4 8 6 9 4 0 0 0 1 4			
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA		
	AB		AC
	CX		CQ
	AF		AG
	AH		AI
	AJ		AK
	AL		AM
	AN		AO
	AP		AQ
	AR		AS
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	43 500	AU 206
	AV		AW
	AX		AY
	CS		CT
	CU		CV
	BB		BC
	BD		BE
	BF		BG
	BH		BI
	BJ	43 500	BK 206
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	BL		BM
	BN		BO
	BP		BQ
	BR		BS
	BT		BU
	BV		BW
	BX	865 457	BY 6 681
	BZ	2 231 156	CA 2 231 156
	CB		CC
	CD		CE
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CF	5 640	CG 5 640
	CH		CI
	CJ	3 102 253	CK 6 681
	CW		
	CM		
	CN		
	CO	3 145 754	IA 6 887
	IB		3 138 867
	IC		2 968 716
	CP		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
CR			
ACTIF CIRCULANT	BL		BM
	BN		BO
	BP		BQ
	BR		BS
	BT		BU
	BV		BW
	BX	865 457	BY 6 681
	BZ	2 231 156	CA 2 231 156
	CB		CC
	CD		CE
STOCKS *	CF	5 640	CG 5 640
	CH		CI
	CJ	3 102 253	CK 6 681
	CW		
	CM		
	CN		
	CO	3 145 754	IA 6 887
	IB		3 138 867
	IC		2 968 716
	CP		
CREANCES	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
DIVERS	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
COMPLEXES DE REGULARISATION	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
	CR		
	CP		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Origine: Datan

\* Des modifications ponctuelles de cette rubrique sont données dans le tableau 08 3033 En Euros.

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....40.000.....)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	191 811	108 372
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	148 554	83 439
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	384 365	235 811	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	311	508
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	11 443	11 443
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 896 263	1 885 547
	Dettes fiscales et sociales	DY	208 380	193 069
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	17 191	25 035
Compte réguil.	Autres dettes	EA	11 087	24 713
	Produits constatés d'avance (4)	EB	609 828	592 592
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 754 502	2 732 905	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 138 867	2 968 716	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 754 502	2 732 905	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	311	209	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Origine: Quatim

En Euros

## 3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 33  
A du Code Général d'Impôts)

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FF			
		FG	2 250 864	FH	2 250 864	1 762 875	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 250 864	FK	2 250 864	1 762 875	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	15 728	40 147	
	Autres produits (1) (11)			FQ	82	1 045	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	2 266 674	1 804 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) **			FW	603 281	536 444	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	12 076	5 288	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	119 762	101 556
					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	6 681	15 728	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE	1 322 782	1 029 247		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	2 064 582	1 688 263	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	202 092	115 804	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	126	84	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	126	84	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	126	84	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	202 218	115 888	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Code Douane

En Euros

## 4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	104
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	104
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(104)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	53 560 32 449
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 266 800 1 804 151
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 118 246 1 720 712
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	148 554 83 439
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont : [ produits de locations immobilières ]	HY	
		[ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) ]	IG
	(3) Dont : [ - Crédit bail mobilier * ]	HP	
		[ - Crédit bail immobilier ]	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 316 494 1 029 245	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNCEA	104		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid. Quadra

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros



5 bis

## TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B

#### DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

**AMORTISSEMENTS**

N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*</b>											
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>		<b>Montant des amortissements au début de l'exercice</b>		<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>		<b>Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises</b>		<b>Montant des amortissements à la fin de l'exercice</b>			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	32 171	QA		QB	32 171	QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 045	QM		QN	14 045	QO			
	Emballages récupérables et divers	QP	1 048 652	QR	119 762	QS	1 168 208	QT	206		
<b>TOTAL II</b>		QU	1 094 868	QV	119 762	QW	1 214 424	QX	206		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		QN	1 094 868	QP	119 762	QQ	1 214 424	QR	206		
<b>CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
<b>Immobilisations amortissables</b>		<b>DOTATIONS</b>				<b>REPRISES</b>				<b>Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</b>	
		<b>Colonne 1</b>	<b>Colonne 2</b>	<b>Colonne 3</b>	<b>Colonne 4</b>	<b>Colonne 5</b>	<b>Colonne 6</b>				
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	NS			N6	
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV	
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
<b>TOTAL I</b>		RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
Mat. bureau et inf. mat. mobilier	Mat. bureau et inf. mat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
<b>TOTAL II</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations						NM					NO
<b>TOTAL III</b>		NL					NM				
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général nouveaux (NP + NQ + NR)		NW		Total général nouveaux (NS + NT + NU)		NY	Total général nouveaux (NW - NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>											
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				<b>Montant net au début de l'exercice</b>		<b>Augmentations</b>		<b>Dotations de l'exercice aux amortissements</b>		<b>Montant net à la fin de l'exercice</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cofin/Quatin

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
En Euros

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	IA	IB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	ID	IE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	IG	IH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	IM	IN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IT	IK	IL	TM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	IP	IQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	IS	IT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	SR	SS	ST	SU	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	SZ	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cagid, Quatras

En Euros

8

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code de droit des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	865 457	865 457			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	318 158	318 158		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 032	1 032		
		Divers	VP	85 585	85 585		
	Groupe et associés (2)	VC	1 826 381	1 826 381			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	<b>TOTAUX</b>		VT	3 096 613	3 096 613	VU	VV
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE					
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	311	311		
		à plus de 1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	11 443	11 443			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 896 263	1 896 263			
	Personnel et comptes rattachés	8C					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	53 560	53 560		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	154 820	154 820		
	Obligations cautionnées		VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	17 191	17 191			
Groupe et associés (2)	VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	11 087	11 087				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L	609 828	609 828				
<b>TOTAUX</b>		VY	2 754 502	2 754 502	VZ		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Cofin-Dauphin

En Euros

## 9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A 2022

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :							
				3	1	1	2	0	2	1	
<b>I RÉINTEGRATIONS</b>		<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>									
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés		WA 148 554									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexes D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		IT 53 560								
Quote-part	Résultats réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 206 B du CGI		LT						
Régimes d'imposition particuliers et impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité économique)		SW				
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
		TOTAL I 202 114									
<b>II DÉDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)									
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)									
		- imposées aux taux de 19 %									
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
		- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*											
Majoration d'amortissement *											
Mesures d'incitation à l'attente sur le bénéfice et l'exercice	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficulté) (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5					
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 206C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA					
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 quinquies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC					
			Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Crédits dérogés par la loi de finances relative au déficit		ZI				
Dédution de produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
<b>III RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>TOTAL II</b>									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	202 114						
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	202 114						

En Euros

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WU	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au débit de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	108 372	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	83 439		- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE						
					Autres répartitions	ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>191 811</b>			Report à nouveau	ZG		191 811			
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										<b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>	<b>191 811</b>
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	585 408	525 109		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS		100		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	17 873	11 234		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	603 281
IMPÔTSET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	12 076	5 288		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS				YZ				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										VX	12 076
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	456 190	364 767		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	389 804	291 998		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)**							OB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	2,96 %	3,25 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)											
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	202 114	Plus-values à 15 %	JK				Plus-values à 0 %	JL		
				Plus-values à 19 %	JM				Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN				Plus-values à 0 %	JO		
				Plus-values à 19 %	JP				Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-MCT pour le régime de groupe).

12

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT					Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>							
	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations *	1	DSP	1 168 312	1 168 208		104	
	2	ITMOI	32 171		32 171		
	3	MAT DE BUREAU	14 045		14 045		
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)		Court terme (9)	Long terme (10)		Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1		(104)	(104)			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))				(104)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))				(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)					(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cofin/Quadrin

En Euros



## 14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C 2022

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT Néant  \*

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8% 2 .	
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
1	2	3		4	5	6
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Original/Quadrin

En Euros

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2022

Annexe obligatoire  
à l'article 390 du code  
général des impôts

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
①	②	donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	⑤		
		③	④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois : 1 2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel** :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 250 864
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	2 250 864
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	82
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	82
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	603 281
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1 322 782
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	1 926 063
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	324 883
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	324 883
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 250 864
Effectifs au sens de la CVAE*		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	150 366 392
Période de référence		GY	01/01/2021
		GZ	31/12/2021
Date de cessation		HR	

Cagid Quantex

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 143 des charges déductibles de la valeur ajoutée, à l'exception de la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 125.  
\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2023-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

En Euros

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe II du C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1	1
---	---

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	400
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cred'Quatin

En Euros

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.1.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

5 0 3 1 4 8 6 9 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

ADRESSE (voie)

RUE DE LA JOLIETTE

LES DOCKS - PARC ESPERCIEUX

CODE POSTAL

13002

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

En Euros



N° 2058 A Bis 2022

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

N° SIRET : 50314869400014

Néant  \*

Exercice ouvert le : 01012021

clos le : 31122021

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A-SD)		E1	148 554
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)				E2	53 560
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI				E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD				Z7	
II - DÉDUCTIONS		TOTAL I		E3	202 114
		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A-SD)		E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)				E5	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %			EY	
	• imposées au taux de 15 %			E6	
	• imposées au taux de 0 %			EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme			E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs			E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)			I9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II		F1	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	202 114		
	Déficit (II-I)	F3			
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*					
Résultat fiscal	Bénéfice	F6 F8	202 114		
	Déficit	F9			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Néant  \*

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS

PANTIN

Exercice ouvert le : 01/01/2021  
clos le : 31/12/2021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - SUIVI DES DEFICITS*			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5ter
Déficits imputés			J9
Déficits reportables			M6
Déficits nés au titre de l'exercice			H8
Total des déficits restant à reporter			H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19% ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

Credit Quality

En Euros

No 2058 ER 2022



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Dénomination de la société intégrée **SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT**  
ou du groupe :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : **8 RUE COURTOIS PANTIN**

Cocher la case si la déclaration soumise concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée **50314869400014**

Exercice ouvert le : **01/01/2021** C e **31/12/2021**

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	202 114	CB	
Tetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférent à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférent à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	202 114	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	202 114	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférent à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférent à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	D0	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL u - aue S - A u i - aue A - S aux de 1	BR			A9		
TOTAL u - aue ED - E u i - aue E - ED aux de 1		B7			B6	
TOTAL u - aue 3 EE - E u i - aue E - EE aux de 0			B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES A 1	Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)
	B3

Crédit Quatre

En Euros



No 2058 ES 2022

DIRECTION GENERALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.  
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

8 RUE COURTOIS

Cocher la case si la déclaration  
souscrite concerne la société mère  
(résultat d'ensemble)

PANTIN

SIRET Société intégrée 50314869400014

Exercice ouvert le : 01012021 clos le : 31122021

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions								
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB								
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2020		FD			FE								
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ								
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH								
TOTAL		FK			FL								
BENEFICE (1) FK - FL      DEFICIT FL - FK		EM			FN								
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES		Cessions d'immobilisations											
A LONG TERME		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
		Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (2)	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (2)						
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)						F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)		GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total		GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %		GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %				E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %						E7						E5	

(1) Conformément aux articles 223 I-6 e et 223 I-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

N° 2058 FC 2022



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

N°SIRET : 5 0 3 1 4 8 6 9 4 0 0 0 1 4

Exercice ouvert le : 01/01/2021 clos le : 31/12/2021

Néant  \*

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

<b>Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art 223 I 4 du CGI)</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>0</b>
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5		
<b>Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art 223 I 4 du CGI)</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	202 114	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10		
Réévaluations libres	11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12	13	202 114	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Copied Quaker

En Euros.

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	QPARK FRANCE HOLDING																
SIREN de la société mère :	4	4	3	2	7	5	9	0	4								
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT																
SIREN de la société intégrée :	5	0	3	1	4	8	6	9	4								
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	8 RUE COURTOIS PANTIN																
Exercice ouvert le :	0	1	0	1	2	0	2	1	Clos le :	3	1	1	2	2	0	2	1
<b>A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE</b>	<b>Montants rapportés au résultat d'ensemble</b>						<b>Montants déduits du résultat d'ensemble</b>										
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)							MB										
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC						MD										
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI																
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML						MO										
<b>TOTAL</b>	MP						MQ										

B. PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB	NE	NH	NK
<b>TOTAL</b>	NC	NF	NI	NL

1 La ci re de ra u r er ce a eaux 20 -PAP-SD  
2 L r u e a c i i e r diaire e i re r i d e u a c i ra re r e i d e u i u d u e x e r c i c e e c d i u r r e e r e d u r u e a u r e u e c e d r e u i e i u r e c i e r a c e

N° 1330-CVAE-SD  
(2022)

Formulaire obligatoire  
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES  
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)  
Au titre de 2021.**

D i a i de e r e r i e	SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT													
N SIRET de a i e e r i c i a	5	0	3	1	4	8	6	9	4	0	0	0	1	4
Adre e	N													
	ie	RUE DE LA JOLIETTE												
	C de a	1	3	0	0	2								
	C u e	MARSEILLE												
C de Ac i i	5	2	2	1	Z									
Ac i i	Services auxiliaires des transports													

A	Date	Signature
MARSEILLE	07/03/2021	Q PARK BV

**I. GÉNÉRALITÉS**

P r i de r re ce (JMMMAAAA) 0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 au 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1

Da e de ce a i W W / /

**II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Valeur ajoutée	A2	324 883
Chiffre d'affaires de référence	A3	2 250 864
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	150 366 392

*La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.  
Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts  
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.*

2022

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

N° 2464-SD

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

## I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

### A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	312 829
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c-1	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1)-75% x (c-1)	c-2	

### B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

### C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

## II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

### A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2021)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	i bis	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	i ter	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	i quater	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l	

### B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				3 000 000

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de

En Euros

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

RUE DE LA JOLIETTE  
LES DOCKS - PARC ESPERCIEUX  
13002 MARSEILLE

## DOSSIER DE GESTION

**COEPTO**

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS</b>				
21545000 Autolaveuses		28 039. 15	28 039. 15-	100. 00-
21549000 Autres matériels d'exploitatio		4 132. 00	4 132. 00-	100. 00-
28154500 Amt. autolaveuses		28 039. 15-	28 039. 15	100. 00
28154900 Amt. autres matériel d'exploit		4 132. 00-	4 132. 00	100. 00
	43 294. 71	11 789. 62	31 505. 09	267. 23
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
21830000 Mat de bureau & informatique		5 765. 00	5 765. 00-	100. 00-
21840000 Mobilier de bureau		8 279. 84	8 279. 84-	100. 00-
22510000 DSP - Ascenseurs	2 525. 90	3 853. 80	1 327. 90-	34. 46-
22512000 DSP - Inst générale agencement		210 894. 22	210 894. 22-	100. 00-
22513000 DSP - Intraparc		10 918. 04	10 918. 04-	100. 00-
22514000 DSP - Détection incendie & gaz		24 192. 46	24 192. 46-	100. 00-
22515000 DSP - Ventilation désenfumage	7 500. 00	4 260. 68	3 239. 32	76. 03
22517000 DSP - Installation vidéo inter	705. 57	98 643. 86	97 938. 29-	99. 28-
22518000 DSP - Installation climatisati	4 300. 00		4 300. 00	
22519000 DSP - Signalitiques & caissons		48 969. 18	48 969. 18-	100. 00-
22520000 DSP - Travaux Electricité & éc		65 002. 99	65 002. 99-	100. 00-
22521000 DSP - Autres installations		108 435. 11	108 435. 11-	100. 00-
22522000 DSP - Peinture sols		15 300. 00	15 300. 00-	100. 00-
22523000 DSP - Peinture murs & plafonds		62 634. 50	62 634. 50-	100. 00-
22524000 DSP - Divers House Style		273 967. 35	273 967. 35-	100. 00-
22525000 DSP - Locaux d'exploitation		1 430. 00	1 430. 00-	100. 00-
22527000 DSP - Autres Agencts, Amenagts	28 469. 00	17 050. 73	11 418. 27	66. 97
22810000 DSP - Mat péage & contrôle ac		114 888. 74	114 888. 74-	100. 00-
28183000 Amt. Mat de bureau & informati		5 765. 00-	5 765. 00	100. 00
28184000 Amt. Mobilier de bureau		8 279. 84-	8 279. 84	100. 00
28250000 Amt. parking mis en concess DSP	32. 19-	3 399. 10-	3 366. 91	99. 05
28251000 Amt. instal & agenct concess DS	173. 57-	934 293. 29-	934 119. 72	99. 98
28252000 Amt. équip. mis en concess DSP		110 959. 65-	110 959. 65	100. 00
		20 862. 19	20 862. 19-	100. 00-
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				
23110000 Immo en cours - Tvx de rénovat		20 862. 19	20 862. 19-	100. 00-
<b>Total II</b>	43 294. 71	32 651. 81	10 642. 90	32. 60
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	858 776. 28	740 632. 00	118 144. 28	15. 95
41110000 Clients	865 457. 23	746 006. 18	119 451. 05	16. 01
41810000 FAE clients exploit.		10 353. 80	10 353. 80-	100. 00-
49100000 Prov. dépt. des comptes clients	6 680. 95-	15 727. 98-	9 047. 03	57. 52
	2 231 155. 70	2 187 653. 20	43 502. 50	1. 99
<b>AUTRES CREANCES</b>				
44562300 TVA s/ immo décaiss en att. 20%	8 700. 09	2 694. 33	6 005. 76	222. 90
44565100 TVA s/ décaiss en attente 20%	28 625. 72	24 047. 22	4 578. 50	19. 04
44586100 TVA s/ fact. non parvenue expl	280 832. 00	289 642. 00	8 810. 00-	3. 04-
44586700 TVA s/ fact. non parvenue immo		1 478. 11	1 478. 11-	100. 00-
44715000 Taxe CET	1 032. 00	5 396. 00	4 364. 00-	80. 87-
44821000 Prov. Taxe CET	85 585. 00	83 552. 00	2 033. 00	2. 43
45115500 C/CT s/European Cash Pool	1 543 442. 23	1 755 293. 94	211 851. 71-	12. 07-
45120000 C/CT Recette/dépense GRP Franc	282 938. 66	25 549. 60	257 389. 06	NS
	5 640. 25	7 779. 00	2 138. 75-	27. 49-
<b>DISPONIBILITES</b>				
51111000 CB à l'encaissement	576. 70		576. 70	
51112000 GR à l'encaissement	166. 10		166. 10	
51119000 CB Web + QP Résa à l'encaissem	502. 75		502. 75	

CDEPTO



SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>CAPITAL</b>	40 000.00	40 000.00		
10130000 Capital Social	40 000.00	40 000.00		
<b>RESERVE LEGALE</b>	4 000.00	4 000.00		
10611000 Réserve légale	4 000.00	4 000.00		
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	191 811.00	108 372.00	83 439.00	76.99
11000000 Report à nouveau bénéficiaire	191 811.00	108 372.00	83 439.00	76.99
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	148 554.02	83 439.14	65 114.88	78.04
<b>Total I</b>	<b>384 365.02</b>	<b>235 811.14</b>	<b>148 553.88</b>	<b>63.00</b>
<b>CONCOURS BANCAIRES COURANTS</b>	310.87	507.59	196.72-	38.76-
51111000 CB à l'encaissement		16.00	16.00-	100.00-
51112000 GR à l'encaissement		282.20	282.20-	100.00-
51215000 Banques dans Cash-Pool	310.87	209.39	101.48	48.46
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>	11 442.72	11 442.72		
16550000 Cautions sur badges	8 882.52	8 882.52		
16550100 Dépôts de garantie	2 560.20	2 560.20		
<b>DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	1 896 262.99	1 885 546.81	10 716.18	0.57
40600000 Fournisseurs GRP	206 763.79	144 283.31	62 480.48	43.30
40810000 FNP exploit.	4 507.20	3 411.50	1 095.70	32.12
40820000 FNP S/Loyer & Redev	1 684 992.00	1 737 852.00	52 860.00-	3.04-
<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>	208 379.60	193 068.96	15 310.64	7.93
44412000 IS Groupe - QPH	53 560.00	32 449.00	21 111.00	65.06
44572500 TVA s/encaiss en attente 20%	142 513.74	121 563.25	20 950.49	17.23
44583000 TVA consolidée Groupe QPH	12 305.86	37 331.08	25 025.22-	67.04-
44587100 TVA s/fact. à établir expl		1 725.63	1 725.63-	100.00-
<b>DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES</b>	17 191.08	25 034.63	7 843.55-	31.33-
40410000 Fourn. s/immos	17 191.08	16 165.98	1 025.10	6.34
40840000 FNP immos		8 868.65	8 868.65-	100.00-
<b>AUTRES DETTES</b>	11 086.65	24 712.50	13 625.85-	55.14-
41199900 Clients créditeurs	11 086.65	24 712.50	13 625.85-	55.14-
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	609 828.01	592 591.66	17 236.35	2.91
48710000 PCA divers	93.92		93.92	
48710100 PCA abonnements automatique	609 734.09	592 591.66	17 142.43	2.89
<b>Total IV</b>	<b>2 754 501.92</b>	<b>2 732 904.87</b>	<b>21 597.05</b>	<b>0.79</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 138 866.94</b>	<b>2 968 716.01</b>	<b>170 150.93</b>	<b>5.73</b>

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	<b>2 250 864.04</b>	<b>1 762 874.93</b>	<b>487 989.11</b>	<b>27.68</b>
70613900 CA Horaires ajustements (PMS)	2 174.16	2 733.36	559.20-	20.46-
70614100 CA Q-Park résa	15 332.08	5 683.97	9 648.11	169.74
70614300 Espèces Horaires (PMS)	19 619.08	17 720.74	1 898.34	10.71
70614400 Cartes CB / VISA / Mastercard	597 397.05	451 336.44	146 060.61	32.36
70614500 Cartes GR Total	169 781.79	182 262.27	12 480.48-	6.85-
70614800 Cartes - Congrès,Forfait,Hotel	157 946.34	47 549.05	110 397.29	232.18
70614900 Cartes - Ventes directes	169.17	4 345.83	4 176.66-	96.11-
70615000 Cartes - Assoc. Comm. Ville	7 333.34	15 358.35	8 025.01-	52.25-
70615100 Abonnés 7*24 (c2c)	1 194 273.69	1 002 094.50	192 179.19	19.18
70615300 Abonnés 5*24 (c2c)	62 724.14		62 724.14	
70615800 Chq parcs & Chq Convent. Valid		117.50	117.50-	100.00-
70615900 Autres Recettes Horaire divers	846.75	342.22	504.53	147.43
70616600 Remises sur Abonnement (c2c)	13 006.67-	3 204.00-	9 802.67-	305.95-
70617100 Abonnement manuel divers	50.33-		50.33-	
70634000 Rémunération s/ct PUIB (c2c)	22 039.96	21 890.73	149.23	0.68
70641000 Carte perdue (c2c)	604.12	770.80	166.68-	21.62-
70880000 Autres produits annexes	500.56-	100.71	601.27-	597.03-
70890000 MAD emplacement lavage (c2c)	14 179.93	13 772.46	407.47	2.96
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 250 864.04</b>	<b>1 762 874.93</b>	<b>487 989.11</b>	<b>27.68</b>
<b>REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES</b>	<b>15 727.98</b>	<b>40 147.47</b>	<b>24 419.49-</b>	<b>60.82-</b>
78160000 Rep prov. créances douteuses	15 727.98	40 147.47	24 419.49-	60.82-
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>82.07</b>	<b>1 044.60</b>	<b>962.53-</b>	<b>92.14-</b>
75800000 Produits divers gestion	2.07	1 004.60	1 002.53-	99.79-
75811000 Frais de Résiliation (c2c)	80.00	40.00	40.00	100.00
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>2 266 674.09</b>	<b>1 804 067.00</b>	<b>462 607.09</b>	<b>25.64</b>
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>603 281.26</b>	<b>536 443.94</b>	<b>66 837.32</b>	<b>12.46</b>
61122000 Charge s/ct expl QPF _/_ - GRP	307 029.61	278 828.54	28 201.07	10.11
61123000 Mission Direct & Ass QPF - GRP	257 326.00	225 228.00	32 098.00	14.25
61125000 Sous-traitance QCR - GRP	14 688.00	14 688.00		
61126000 Sous-traitance ADV - GRP	6 364.80	6 364.80		
61596000 Sinistres RC (indemnité versée)	265.48		265.48	
61610000 Assurances RC	560.30	582.00	21.70-	3.73-
61625000 Assurance DB + PE + DO	9 550.82	6 246.83	3 303.99	52.89
62261400 Honoraires divers		100.34	100.34-	100.00-
62372000 Commissions Q-Park Résa	3 066.43	1 136.81	1 929.62	169.74
62781000 Comm. bancaires (CB, Amex,GR,)	3 515.72	2 698.73	816.99	30.27
62782000 Frais bancaires autres	914.10	569.89	344.21	60.40
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>12 076.00</b>	<b>5 288.00</b>	<b>6 788.00</b>	<b>128.37</b>
63511000 CET (CFE+CVAE+Plaft)	12 076.00	5 288.00	6 788.00	128.37
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>119 762.30</b>	<b>101 555.94</b>	<b>18 206.36</b>	<b>17.93</b>
68110100 DAP immo incorp s/constr	119 762.30	101 555.94	18 206.36	17.93
<b>DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 680.95</b>	<b>15 727.98</b>	<b>9 047.03-</b>	<b>57.52-</b>
68174000 Prov. pour clients douteux	6 680.95	15 727.98	9 047.03-	57.52-

CDEPTO

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT  
13002 MARSEILLE

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>1 322 781.58</b>	<b>1 029 247.00</b>	<b>293 534.58</b>	<b>28.52</b>
65100000    Redevances FIXE	953 691.00	941 580.00	12 111.00	1.29
65110000    Redevances VARIABLE	362 803.17	87 665.00	275 138.17	313.85
65410000    Pertes créances irrécouv exerc	6 285.15		6 285.15	
65800000    Charges diverses gestion	2.26	2.00	0.26	13.00
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>2 064 582.09</b>	<b>1 688 262.86</b>	<b>376 319.23</b>	<b>22.29</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>202 092.00</b>	<b>115 804.14</b>	<b>86 287.86</b>	<b>74.51</b>
<b>AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	<b>126.00</b>	<b>84.00</b>	<b>42.00</b>	<b>50.00</b>
76801500    Pénalités de retard	126.00	84.00	42.00	50.00
<b>Total des Produits financiers</b>	<b>126.00</b>	<b>84.00</b>	<b>42.00</b>	<b>50.00</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>126.00</b>	<b>84.00</b>	<b>42.00</b>	<b>50.00</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>202 218.00</b>	<b>115 888.14</b>	<b>86 329.86</b>	<b>74.49</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	<b>103.98</b>		<b>103.98</b>	
67510000    VNC immo incorporelles	68.49		68.49	
67520000    VNC immo corporelles	35.49		35.49	
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	<b>103.98</b>		<b>103.98</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>103.98</b>		<b>103.98</b>	
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>53 560.00</b>	<b>32 449.00</b>	<b>21 111.00</b>	<b>65.06</b>
69500000    Impôt sur les sociétés	53 560.00	32 449.00	21 111.00	65.06
<b>Total des produits</b>	<b>2 266 800.09</b>	<b>1 804 151.00</b>	<b>462 649.09</b>	<b>25.64</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2 118 246.07</b>	<b>1 720 711.86</b>	<b>397 534.21</b>	<b>23.10</b>
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	<b>148 554.02</b>	<b>83 439.14</b>	<b>65 114.88</b>	<b>78.04</b>

CDEPTO

## **Annexe**

Annexe A : Fiche descriptive des parcs

Annexe B : Gamme tarifaire des parcs

Annexe C : Description du Service Clients

Annexe D : QCR de Valence

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de

Direction et Assistance

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Annexe L : La presse en parle

Annexe M : Communication et actions commerciales 2021

Annexe N : Assurances

## Annexe A : Fiche descriptive des parcs

Caractéristiques du parc	
Nom	Espercieux
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	6
Adresse	Rue des Docks
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue des Docks
Sortie(s) adresse(s)	Rue des Docks
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Place Espercieux et rue des Docks
Coordonnées (tel, fax, mail)	04 91 90 12 56
A proximité du parc (mairie, marché, hopital, église,	Commerce des Docks, hôtels, salle de concert, centre commercial
Heures d'ouverture (horaires)	24/7
Heures d'ouverture (abonnés)	24/7
Capacité (nombre de places)	500
Dimension des places	1,90m x 4,24m
Nombre de places pour handicapés	12
Nombre de places véhicules électriques	4
Nombre de places deux roues	24
Hauteur maximum	1,90m
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	2
Moyens de paiement	CB, GR, espèces, sans contact
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto
Panneaux publicitaires	4
Toilettes publics	Non
Vidéo Protection	Oui

Caractéristiques du parc	
Nom	Arvieux
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	7
Adresse	Rue des Docks
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue des Docks
Sortie(s) adresse(s)	Rue des Docks
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Place Espercieux et rue des Docks
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 91 90 49 99
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital,église,	Commerce des Docks, hôtels, salle de concert, centre commercial
Heures d'ouverture (horaires)	06h/22h
Heures d'ouverture (abonnés)	24/7
Capacité (nombre de places)	283
Dimension des places	1,90m x 4,25m
Nombre de places pour handicapés	12
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	3
Hauteur maximum	1,90m
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	2
Ascenseur(s)	2
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto
Panneaux publicitaires	4
Toilettes publics	Non
Vidéo Protection	Oui

## Annexe B : Gamme tarifaire des parcs

# PRIX ET SERVICES

Q-PARK ESPERCIEUX

🕒 24/7

### Tarifs

15mm	Gratuit	3h15	10,70 €	6h15	19,60 €	9h15	28,00 €
30mm	Gratuit	3h30	11,60 €	6h30	20,20 €	9h30	28,80 €
45mm	2,30 €	3h45	12,00 €	6h45	20,80 €	9h45	29,70 €
1h00	2,90 €	4h00	12,20 €	7h00	21,40 €	10h00	30,20 €
1h15	4,50 €	4h15	13,70 €	7h15	22,20 €	10h15	31,20 €
1h30	5,30 €	4h30	14,30 €	7h30	23,10 €	10h30	32,20 €
1h45	5,70 €	4h45	15,00 €	7h45	23,80 €	10h45	33,10 €
2h00	6,10 €	5h00	15,30 €	8h00	24,30 €	11h00	33,90 €
2h15	7,70 €	5h15	16,80 €	8h15	25,20 €	11h15	34,50 €
2h30	8,50 €	5h30	17,40 €	8h30	26,00 €	11h30	35,20 €
2h45	8,90 €	5h45	18,10 €	8h45	26,50 €	11h45	35,80 €
3h00	9,10 €	6h00	18,40 €	9h00	26,90 €	12h00	36,50 €

Forfait 24h **37,70 €**  
Ticket perdu **40,00 € /jour**

### Moyens de paiement



### Abonnements uniquement sur q-park.fr

7x24		Du lundi au dimanche	<b>226,00 € /mois</b>
7x24 Résident	<b>COMPLET</b>	Du lundi au dimanche - sous conditions	<b>58,34 € /mois</b>
7x24 Moto		Du lundi au dimanche	<b>113,00 € /mois</b>

## PRIX ET SERVICES

### Q-PARK LES DOCKS

🕒 Lundi au Vendredi de 6h à 22h  
Samedi et Dimanche de 8h à 20h

Reprise du véhicule 24/7

#### Tarifs

15mm	Gratuit	3h15	10,70 €	6h15	19,60 €	9h15	28,00 €
30mm	Gratuit	3h30	11,60 €	6h30	20,20 €	9h30	28,80 €
45mm	2,30 €	3h45	12,00 €	6h45	20,80 €	9h45	29,70 €
1h00	2,90 €	4h00	12,20 €	7h00	21,40 €	10h00	30,20 €
1h15	4,50 €	4h15	13,70 €	7h15	22,20 €	10h15	31,20 €
1h30	5,30 €	4h30	14,30 €	7h30	23,10 €	10h30	32,20 €
1h45	5,70 €	4h45	15,00 €	7h45	23,80 €	10h45	33,10 €
2h00	6,10 €	5h00	15,30 €	8h00	24,30 €	11h00	33,90 €
2h15	7,70 €	5h15	16,80 €	8h15	25,20 €	11h15	34,50 €
2h30	8,50 €	5h30	17,40 €	8h30	26,00 €	11h30	35,20 €
2h45	8,90 €	5h45	18,10 €	8h45	26,50 €	11h45	35,80 €
3h00	9,10 €	6h00	18,40 €	9h00	26,90 €	12h00	36,50 €

Forfait 24h **37,70 €**

Ticket perdu **40,00 € /jour**

#### Moyens de paiement



#### Abonnements uniquement sur q-park.fr

7x24		Du lundi au dimanche	<b>226,00 € /mois</b>
7x24 Résident	<b>COMPLET</b>	Du lundi au dimanche - sous conditions	<b>58,34 € /mois</b>
7x24 Moto		Du lundi au dimanche	<b>113,00 € /mois</b>

## Annexe C1: Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site <a href="http://www.q-park.fr">www.q-park.fr</a> , un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : <a href="mailto:service.clients@q-park.fr">service.clients@q-park.fr</a> Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

## Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : <a href="mailto:service.recouvrement@q-park.fr">service.recouvrement@q-park.fr</a> Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

## Annexe D : QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	<p>Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park.</p> <p>Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site.</p> <p>Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.</p>
Missions	<p>Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle</p> <p>Assurer la gestion à distance 24h/24</p> <p>Orienter et informer la clientèle de nos parcs</p> <p>Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant)</p> <p>Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance</p> <p>Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites</p>
Un personnel formé	<p>Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service :</p> <p>H0.B0 (habilitation électrique)</p> <p>S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)</p> <p>S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).</p>
Moyens techniques	<p>IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe.</p> <p>ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.</p>
Gestion clients des sites	<p>Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.</p>
Sécurité	<p>Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site.</p> <p>Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service.</p> <p>Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion.</p> <p>Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel.</p> <p>Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....</p>

## Annexe E : Détail des amortissements économiques

En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB. Il est précisé dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.

## Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Nom Contrat		Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements												
Marseille - Espereieux / Arvieux														
Éléments de bilan	Type de biens	Nom Parkings	Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de invest. période	Somme de Mauv. Internes	Somme de Sortes brutes	Somme de Invest. Cumulés 31/12	Somme de Amort. cumulés 01/01	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immo. arriérés	Somme de Amort. Cumulés ou 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marseille - Espereieux	585 738	17 658	0	-612 207	-8 810	-559 615	-52 536	612 151	0	25 124	-8 810	
		Marseille - Arvieux	499 697	69 351	0	-560 238	8 810	-493 169	-87 020	560 190	0	6 528	8 810	
	<b>Total Biens de retour</b>		<b>1 085 436</b>	<b>87 009</b>	<b>0</b>	<b>-1 172 445</b>	<b>0</b>	<b>-1 052 784</b>	<b>-119 557</b>	<b>1 172 341</b>	<b>0</b>	<b>32 652</b>	<b>0</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Marseille - Espereieux	36 319	0	0	-36 319	0	-36 319	0	36 319	0	0	0	
		Marseille - Arvieux	5 765	0	0	-5 765	0	-5 765	0	5 765	0	0	0	
	<b>Total Biens de reprise</b>		<b>42 084</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-42 084</b>	<b>0</b>	<b>-42 084</b>	<b>0</b>	<b>42 084</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>Total MAR Sté Marseille de Sté</b>		<b>1 127 520</b>	<b>87 009</b>	<b>0</b>	<b>-1 214 529</b>	<b>0</b>	<b>-1 094 868</b>	<b>-119 557</b>	<b>1 214 425</b>	<b>0</b>	<b>32 652</b>	<b>0</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marseille - Espereieux	23 039	6 844	0	-29 883	0	-29 883	0	29 883	0	-6 844	0	
		Marseille - Arvieux	20 640	0	0	-20 640	0	-20 640	0	20 640	0	0	0	
	<b>Total Biens de retour</b>		<b>43 679</b>	<b>6 844</b>	<b>0</b>	<b>-50 523</b>	<b>0</b>	<b>-50 523</b>	<b>0</b>	<b>50 523</b>	<b>0</b>	<b>-6 844</b>	<b>0</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Marseille - Espereieux	20 886	0	0	-1 004	19 882	-10 600	-2 485	1 004	-12 081	10 286	7 801	
		Marseille - Arvieux	20 886	0	0	-1 004	19 882	-10 600	-2 485	1 004	-12 081	10 286	7 801	
	<b>Total Biens de reprise</b>		<b>41 772</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 008</b>	<b>39 764</b>	<b>-20 600</b>	<b>-4 970</b>	<b>2 008</b>	<b>-24 162</b>	<b>20 572</b>	<b>15 602</b>	
	<b>Total QPFS Q-Park France Services</b>		<b>64 566</b>	<b>6 844</b>	<b>0</b>	<b>-51 527</b>	<b>19 882</b>	<b>-61 120</b>	<b>-2 485</b>	<b>51 527</b>	<b>-12 081</b>	<b>3 442</b>	<b>7 801</b>	
	<b>Total général</b>		<b>1 192 086</b>	<b>93 852</b>	<b>0</b>	<b>-1 266 056</b>	<b>19 882</b>	<b>-1 155 901</b>	<b>-122 042</b>	<b>1 265 952</b>	<b>-12 081</b>	<b>36 094</b>	<b>7 801</b>	

## Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance				
<b>Clés de répartition</b>				DSP1
Total des dépenses Supports Services Généraux			<b>A</b>	6 110 936
Total des dépenses Supports Services Opérationnels			<b>B</b>	1 362 038
Total des dépenses Supports informatiques			<b>C</b>	4 071 453
				11 544 427
Chiffres d'Affaires HT Groupe			<b>D</b>	100 984 272
Chiffres d'Affaires HT du contrat			<b>E</b>	2 061 870
Affectation des honoraires :				
- Supports Services Généraux			<b>A x (E / D)</b>	124 771
- Supports Services Opérationnels			<b>B x (E / D)</b>	27 810
- Dépenses et Supports informatiques			<b>C x (E / D)</b>	83 130

## Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

### I Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

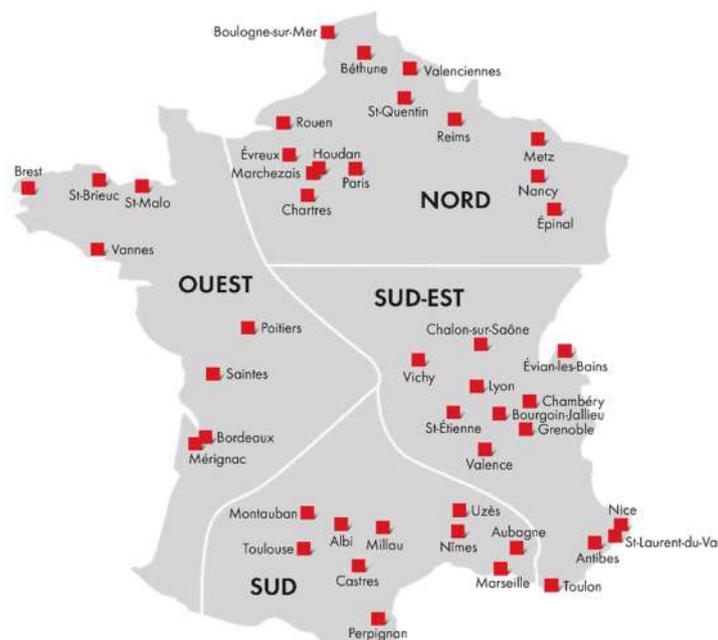
- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 3 076 parkings
- I 572 000 places de stationnement
- I 674 M€ de CA en 2019
- I 280 000 abonnés
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 837 collaborateurs
- I Présence dans les métropole européennes : Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Paris...



### I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, Q-Park est une entreprise européenne spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, et également à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux. Acteur majeur du marché du stationnement, Q-Park France a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.

- I Présence dans 70 villes
- I 240 parkings
- I 125 000 places de stationnement
- I 132 M€ de CA en 2019 (175 M€ 2022)
- I Près de 60 000 abonnés
- I 380 collaborateurs (au siège et en régions)



## Annexe I : Engagement de la Direction en matière de QSE

### Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



**Michèle Salvadoretti**  
**Directeur Général**

Issy les Moulineaux, le 1<sup>er</sup> janvier 2022

## Annexe J : La politique QSE de Q-Park

### Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
  - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
  - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
  - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
  - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
  - I Harmonisant nos pratiques.
- I Intégrer la dimension environnementale, en :
  - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
  - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
  - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
  - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
  - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
  - I Assurant la veille réglementaire
- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
  - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
  - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
  - I Travaillant avec un système d'information commun
  - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
- I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
- I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.
- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
  - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
  - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
  - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
  - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
  - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire
- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
  - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
  - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
  - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation
- I Assurer la sécurisation des informations en :
  - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
  - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

## Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

### Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
  - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
  - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDS + détection)
  - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
  - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
  - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
  - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
  - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
  - I ...
  
- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
  - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
  - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
  - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
  - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles
  
- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.
  
- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.
  
- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.
  
- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).
  
- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybrides, pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année. En 2021, 5 281 heures de formation dont 4 345 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1 & 2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommations d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximité.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



## Le Sévrien

Pays : FR  
Périodicité : Mensuel

Date : Janvier 2021  
Page de l'article : p.11

Page 1/1

### Vivre à Sèvres

#### Stationnement Le parking Gallardon s'agrandit

**Pour mieux répondre aux besoins de stationnement des automobilistes et favoriser l'activité commerciale du centre-ville, de nouvelles places ont été créées dans le parking Gallardon.**



Trente-quatre places de stationnement supplémentaires ont été créées.

**S**itué à proximité immédiate du centre-ville de Sèvres et de ses nombreux commerces, sa fréquentation soutenue peut ponctuellement aller jusqu'à la saturation. Grand Paris Seine Ouest et la Ville de Sèvres ont décidé de rénover et d'ouvrir au public un niveau du parking, jusqu'à présent inexploité. À l'issue des travaux de rénovation, 34 places supplémentaires seront mises à disposition des usagers, soit une augmentation de 54 %.

**Informations pratiques**  
📍 Parking Gallardon  
8, place Gabriel Péri

**€ Tarifs inchangés :**  
o 1,40 € la première heure (moins cher que le stationnement sur voirie)  
o Forfait mensuel : 75 €.  
o Forfait mensuel en cas de stationnement uniquement de nuit (19 h-9 h) et le week-end : 45 €  
📞 Pour en savoir plus sur les tarifs et souscrire à un forfait, rendez-vous sur [q-park-resa.fr](http://q-park-resa.fr)

Janvier 2021 | Chambéry

## Les grands chantiers de l'année à Chambéry

Il y a les grands chantiers qui vont se terminer cette année, ceux qui sont partis pour durer et ceux qui n'ont pas encore démarré. Petit tour d'horizon du calendrier de 2021, et des réalisations prévues à Chambéry, tout au long de cette nouvelle année.

Les travaux d'aménagement de voiries de "centre-nord", démarrés en 2019, vont continuer jusqu'en 2023. Ce sont, au total, 15 millions d'euros qui sont investis pour améliorer la circulation à l'entrée "centre-nord" de Chambéry, qui est saturée chaque matin, avec des files de voitures qui remontent sur la voie rapide urbaine, et chaque soir, avec des bouchons dans le secteur du nouvel écoquartier Vetrotex.

Ce printemps, les travaux vont entrer dans une nouvelle phase spectaculaire, avec la construction d'un nouveau pont au-dessus de la Leysse, entre l'écoquartier Vetrotex et l'avenue de la Boisse, qui devrait être livré à l'automne. Ce pont, dont le coût avoisine les 3,4 millions d'euros, a pour objectif de dégager les flux automobiles. Quand il sera livré, la circulation dans ce secteur fonctionnera en sens unique, avec une boucle et un sens unique entrant de la VRU (voie rapide urbaine) vers la zone de Leclerc, et un sens sortant vers l'avenue de La Boisse, via le nouveau pont.

Elle a fermé ses portes pour être rénovée quand la piscine aqualudique du stade a ouvert. La piscine de Buisson rond, qui date de 1970, est encore en plein chantier, et devrait rouvrir, a priori, à la rentrée de septembre 2021. Grand Chambéry a investi trois millions d'euros pour changer les baies vitrées, réorganiser le hall, refaire le plafond. Le système de traitement de l'air est, lui aussi, changé, mais les bassins ne seront pas modifiés.

L'école Vert bois, au nord des Combes, à Chambéry-le-Haut, va être démolie et reconstruite au même endroit. Le bâtiment, en mauvais état, présente des problèmes d'isolation et d'amiante. Un groupe scolaire de 3 500 m<sup>2</sup> va être reconstruit d'ici 2023, mais en attendant, ce sont une vingtaine de structures modulaires qui vont être installées dans la cour de l'école pour accueillir les élèves. Un chantier de 15,8 millions d'euros.

Cette année, les familles chambériennes devraient voir aussi du changement dans les cours d'école, puisque la Ville va démarrer la végétalisation et « la désimperméabilisation des sols ».

Il devait être terminé à l'automne 2020, ce sera finalement pour le printemps 2021. La construction, par Q-Park, d'un parking en étages de 500 places a été lancée en septembre 2019. Ce parking est relié à la passerelle qui surplombe les voies de chemin de fer. Il va permettre aux automobilistes d'accéder plus facilement au quartier de la gare sans stationner du côté du centre-ville. Par ailleurs, le parking est également relié, au dernier étage, de l'autre côté, au faubourg Reclus, par une passerelle. Il doit permettre aux piétons, également, de rejoindre plus facilement le quartier de la gare depuis le faubourg, sur les hauteurs de Chambéry.

Le permis de construire a été délivré cet été. Les travaux de réhabilitation du bâtiment Jacques Dorstter -8 000 m<sup>2</sup> sur cinq niveaux, pour 24 millions d'euros- devraient commencer mi-2021.

La première phase (2021-2023) concerne le rez-de-chaussée et le premier étage. Ils accueilleront le laboratoire d'analyses, l'espace de santé publique (vaccination, suivi des maladies infectieuses...), la permanence d'accès aux soins de santé (pour les personnes sans droit et/ou fragilisées) ainsi que des services administratifs.

ledauphine.com

www.ledauphine.com

Pays : France

Dynamisme : 448



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Les abords seront aménagés, une centaine de places de parking en surface seront rajoutées et le grand changement, c'est qu'on pourra marcher sur le toit du bâtiment, en partie végétalisée. Une manière de pallier la grande pente, difficile à emprunter pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs ascenseurs permettront de rejoindre le rond-point Biset.

La seconde phase (2023-2025) consiste à rénover les sous-sols qui communiquent avec ceux de la maternité. L'unité de stérilisation déménagera de l'Éveillon à Dorstter, ce qui permettra d'étendre le bloc opératoire de la maternité.

Les travaux du parking Ravet ont démarré en février 2018 et devaient durer... un an! Trois ans plus tard, le chantier est toujours à l'arrêt. Mais selon la Ville, les travaux devraient reprendre au mois de janvier, pour une livraison prévue à l'automne 2021. Une fois qu'il sera en service, avec ses 480 places, la Ville entend améliorer la circulation sur l'avenue des Ducs, avec une piste cyclable, des voies de bus dans les deux sens, des trottoirs élargis, et de la végétalisation. La place de la Libération sera réaménagée. Aux abords du parking Ravet, le segment entre le boulevard de Lémenc et le Pont des amours sera réaménagé, avec la création d'une piste cyclable dans le sens montant, si possible, et l'élargissement du trottoir. Des places de stationnement en surface seront supprimées avenue des Ducs, mais aussi une partie quai Ravet, et dans le centre-ancien. Coût du parking de Q-Park: 12 millions d'euros et 2,4 millions d'euros de surcoût lié à l'arrêt et aux modifications du projet.

Février 2021 | + 283% du paiement sans contact

**LaGazette.be** Journaliste : M.P.  
lanouvellegazette.sudinfo.be  
Pays : Belgique  
Dynamisme : 174  
Page 1/2  
[Visualiser l'article](#)

## Plus 283% par rapport à 2019: 2020, c'est l'année du paiement sans contact



Les paiements mobiles et sans contact ont explosé en 2020, selon les résultats annuels de Bancontact Payconiq Company. En ligne, nous réglons déjà 68 % de nos transactions avec notre smartphone. Et 42 % de tous les paiements effectués avec la carte Bancontact se font désormais sans contact.

1,65 milliard : c'est le nombre total de paiements effectués l'an passé avec la carte Bancontact et l'appli Payconiq by Bancontact. Soit une hausse de 10 % en un an. C'est surtout la part des paiements mobiles et sans contact qui a fortement progressé au cours de l'année 2020. Au total, les Belges ont utilisé leur smartphone 125 millions de fois pour payer de façon mobile avec l'appli. Ce qui représente une hausse de 88 % par rapport à 2019. Un système qui séduit les jeunes de moins de 35 ans (83 %) mais aussi des personnes de plus de 55 ans (55 %).

Quant aux paiements en ligne, une tendance claire se dessine. Pour nos achats en ligne, en décembre, dans 68 % des cas, nous avons privilégié le paiement au moyen du smartphone plutôt que la carte et le lecteur de carte. En décembre 2019, la part du mobile n'était encore que de 58 %. À croire que le lecteur de carte s'apparentera bientôt à une relique du passé.

L'utilisation des applis explose  
On a aussi constaté, selon le rapport, une hausse des paiements sans contact avec la carte. En 2020, on en a enregistré 442 millions, soit une augmentation de pas moins de 283 % par rapport à 2019. La crise du coronavirus n'est bien entendu pas étrangère à cette augmentation : les paiements en liquide sont délaissés. Bancontact Payconiq Company a d'ailleurs remarqué que le nombre de retraits a baissé de 34 % par rapport à 2019.

**LaGazette.be** Journaliste : M.P.  
lanouvellegazette.sudinfo.be  
Pays : Belgique  
Dynamisme : 174  
Page 2/2  
Heure : 22.04.42  
[Visualiser l'article](#)

L'appli Payconiq by Bancontact fête son 2e anniversaire et on peut dire que c'est un vrai succès. Les Belges aiment ce système puisqu'ils étaient 4,9 millions d'utilisateurs en 2020. Pourquoi cela plaît-il ? On peut rembourser un ami très facilement, acheter des tickets de trains ou de bus, participer à l'achat d'un cadeau de groupe, etc.

Malgré ce beau bilan, Bancontact Payconiq Company ne compte pas se reposer sur ses lauriers. Cette année, vous pourrez enregistrer votre carte Bancontact dans l'appli d'un commerçant.

Après vous être identifié une première fois via votre lecteur de carte ou votre appli de paiement, vous pourrez effectuer automatiquement les paiements suivants sans devoir recourir à votre lecteur de carte ou votre appli de paiement.

Le système est déjà fonctionnel pour Uber Eats et pour Q-park.



Journaliste : Valentine Lefesse

www.francebleu.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 307

Page 1/7

[Visualiser l'article](#)

## PHOTOS - Découvrez le nouveau parking "vertueux" de la gare de Chambéry

En Images, découvrez le nouveau parking de la gare de Chambéry en Savoie. Un ouvrage à 10 millions d'euros de l'entreprise **Q-Park** France de 480 places, faisant également la liaison entre plusieurs quartiers de la ville grâce à des passerelles.



Le nouveau parking "Cassine Gare" de Chambéry. - **Q-Park** France

C'est un ouvrage à 10 millions d'euros et son ouverture met un terme à la rénovation du quartier de la gare de Chambéry. Le parking Cassine gare, construit par l'entreprise **Q-Park**, est désormais accessible aux habitants et aux voyageurs. Un bâtiment vertueux sur plusieurs aspects qui fait également la liaison entre plusieurs quartiers de Chambéry grâce à l'installation d'une passerelle et d'une promenade sur le toit-terrasse de l'ouvrage.

"Plus qu'un parking, c'est une vraie solution urbaine de mobilité" - Michèle Salvadoretti, la Directrice Générale **Q-Park** France

Le bâtiment fait également le lien piéton, entre plusieurs quartiers de Chambéry. " Les habitants du Faubourg Reclus, et même ceux du boulevard de Lemenc qui sont dans les quartiers hauts de la ville peuvent transférer via la passerelle métallique qui relie ces faubourgs à notre promenade urbaine sur le toit-terrasse du parc de

Février 2021 | Reims

## Courlancy confie ses parkings à Qpark

Un partenariat vient d'être signé pour 7 ans concernant la gestion des parkings des cliniques Bleuët, Courlancy pour Reims et Bezannes (soit 4 parkings représentant plus de 1 000 places), avec Qpark, acteur de premier plan du stationnement en Europe.

Mars 2021 | Evolution de la demande – Vélos

**LE FIGARO**  
Pays : FR  
Périodicité : Quotidien  
OJD : 305701

Date : 03 mars 2021  
Page de l'article : p.11  
Journaliste : EMMANUEL EGLOFF

Page 1/1

## L'ÉVÉNEMENT

### Les opérateurs de parkings prêts à s'adapter

EMMANUEL EGLOFF @eejoff

L'image est marquante. Depuis plusieurs mois, la rue de Rivoli, à Paris, qui relie la place de la Bastille à la Concorde, est très largement réservée aux vélos. Une seule - malgre - voie reste dévolue aux taxis et véhicules de livraisons. Dans la capitale et la plupart des grandes métropoles, la place de la voiture diminue fortement. Ce qui a des conséquences pour certains acteurs très liés à ce monde motorisé : les exploitants de parking. « Entre 2015 et 2019, nous avons enregistré une baisse de 26 % de la fréquentation dans nos parkings parisiens », reconnaît Jean Gadrat, directeur général d'Indigo Weel, filiale du géant des parkings Indigo en charge des mobilités propres. Cet impact n'est toutefois pas généralisé. Présent en majorité dans des villes de taille moyenne, Q-Park, le numéro trois du secteur en France, n'est pas touché de la même manière. En revanche, « toutes les villes, quelle que soit leur taille, s'intéressent à la place de la voiture et aux mobilités douces », explique Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park France.

Les acteurs du parking s'intéressent également à ces mobilités douces. Indigo a lancé des services de vélo en libre-service dans plusieurs villes en France. Mais l'équilibre économique est difficile à trouver. Et la plupart de ces services ont été fermés. L'offre la plus naturelle consiste à proposer des places de parking vélo. C'est une vraie demande des municipalités. « Nous pouvons proposer des lieux sécurisés, en équipant nos parkings de places de vélo », explique Michèle Salvadoretti. Q-Park France propose ainsi des places sécurisées avec badge d'accès dans ses parkings de Lyon, Metz et Toulon.

#### Utilisations alternatives

La démarche est identique pour Indigo. Avec des ambitions très importantes, notamment à Paris. « Nous comptons équiper vingt de nos parkings parisiens d'un espace vélo d'ici à 2022, précise Jean Gadrat. Il pourrait y avoir entre 100 et 150 places de vélo par parking. » Indigo a fait un pas de plus, avec l'ouverture d'un parking 100 % vélo de 385 places à la gare Montparnasse. Et d'autres acteurs suivent. Dans le projet de rénovation de la gare du Nord, la société Effia devrait gérer un parking spécial vélo de 1000 places.

Les opérateurs de parking veulent aller plus loin et offrir encore plus de services. Il est ainsi possible de faire du parking un « hub » de mobilité en permettant de le connecter avec le réseau de transport public. Pour les parkings de centre-ville, la réflexion porte sur des utilisations alternatives. En accueillant les nouveaux acteurs de la location de voiture, qui se passent d'agence physique, par exemple. Indigo a même créé une plateforme logistique en plein cœur de Paris pour permettre la livraison de produits frais, en créant une zone de stockage, une chambre froide et une zone de réception dans un de ses parkings. ■

Mars 2021 | Béthune

**l'Avenir de l'Artois**

Pays : FR  
Périodicité : Hebdomadaire  
OJD : 10872



Date : 17 mars 2021  
Page de l'article : p.9



Page 1/2

## STATIONNEMENT

# La zone bleue s'étend dans une dizaine de rues

Le stationnement dans plusieurs rues du quartier de la Gare va devenir limité dans le temps, la fameuse zone bleue. Un dispositif mis en place à la suite d'un sondage auprès des riverains. Certains sont satisfaits et espèrent ainsi pouvoir se garer plus facilement

STÉPHANIE HAMEAUX

**D**es véhicules qui arrivent tôt le matin et qui repartent tard le soir. Pour les nommer, ceux conduits par les usagers du train... Autant de places de stationnement en moins pour les riverains de certaines rues de Béthune. Une problématique notamment constatée dans les rues à proximité de la gare.

La mise en place de stationnement en zone bleue (possible durant deux heures maximum) est annoncée opérationnelle à la mi-

**17**

17 rues sont concernées par un passage du stationnement en zone bleue, c'est-à-dire limité dans le temps (deux heures, du lundi au vendredi, de 9h à 18h).

avril dans de nombreuses rues du quartier de la gare. Les riverains interrogés sont plutôt satisfaits de ce dispositif à venir. Avenue du

Maréchal-Juin, une partie de la rue va donc passer en zone bleue. « C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de places pour stationner. Il y a le PMU, une école derrière, un médecin. À certaines heures, c'est compliqué », explique Jean-Marie. Lui a un garage sur l'arrière de son habitation, mais sa femme se gare dans la rue et parfois, il faut tourner un peu pour trouver son bonheur.

À l'autre extrémité de la gare, avenue de Lens et dans son prolongement, rue Michelet, le problème est identique. « C'est limité impos-

### EN DATES

- **2014** : les premières zones bleues font leur apparition, en hyper centre.
- **2019** : un sondage est lancé auprès des riverains de certaines rues du quartier de la gare, avec pour question : êtes-vous pour ou contre un passage en zone bleue ?
- **Mars 2021** : 17 rues ont été retenues et une information est faite auprès des riverains concernés, tout comme l'installation des premiers affichages.
- **Mi-avril** : les nouvelles zones bleues devraient être opérationnelles.

Mars 2021 | Bourgain-Jallieu

## BOURGOIN-JALLIEU

BOURGOIN-JALLIEU

# La Ville perd plus de 400 places de parking gratuites

**En 2021, le début des travaux du conservatoire, sur le parking Frédéric-Dard et l'installation du tribunal provisoire, sur le parking Diederichs va drastiquement limiter le nombre de places gratuites.**

Il va falloir jouer du coude pour trouver des places de stationnement gratuites proches du centre-ville. À partir du mardi 6 avril, le terrain du parking Diederichs, situé derrière le commissariat, sera occupé par des travaux. « Le ministère de la Justice va occuper ce terrain qui leur appartient pour construire un tribunal provisoire. En parallèle, il va bâtir un nouveau tribunal à la place de l'actuel, mais ne peut pas le faire en site occupé, justifie Vincent Chriqui, maire. On perd 200 places gratuites du centre-ville », regrette-t-il. Et cela, pendant trois ans.

Ça ne s'arrête pas là, puisqu'à une minute à pied, sur l'immense parking Frédéric-Dard de

413 places, situé à côté de la Maison du Département, plus de 200 autres places seront aussi perdues avec le début des travaux du conservatoire, d'ici la fin de l'année. Soit au total, plus de 400 places en moins.

**Un partenariat avec le parking privé de la Folatière**

Mieux vaut prévenir que guérir. Anticipant les critiques, le maire avait invité la presse, ce jeudi 25 mars, pour annoncer la (mauvaise) nouvelle et discuter des alternatives. « Il y a toujours des solutions d'abonnement dans tous les parkings de la Ville, autour d'un euro par jour. 1 275 places, gratuites ou payantes, sont disponibles à moins de trois minutes du parking Diederichs, tempère-t-il. Mais il est vrai qu'il risque de manquer des places de stationnement de longue durée, notamment pendulaire. » Et pour cela, la Ville a noué un partenariat avec Q-Park, troisième entre-



Vincent Chriqui, maire, entouré de Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière de Q-Park, sur le parking Frédéric-Dard où les travaux du conservatoire vont débuter à la fin de l'année. Photo Le DL/J.B.

prise en France en termes de nombre de places de stationnement, qui gère le parking de la Folatière, équipé de 460 places.

Et ça tombe bien, car Vincent Chriqui n'est pas venu seul. Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière,

ont présenté les nouveaux tarifs de ce parking. « Nous avons créé un abonnement à 35 euros par mois, pour se garer du lundi au vendredi, et abaissé de 5 € nos deux autres abonnements (45 euros pour six jours par semaine et 50 euros pour 7j/7), détaillent-ils. Et nous mettons en place une offre

valable du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, à savoir trois mois d'abonnement à -20 %.

Un partenariat intéressant pour l'entreprise, puisque le parking de la Folatière, ouvert en septembre 2017 avec l'hypermarché Cora, n'utilise qu'un quart de ses capacités.

Jules BOURGOIN

[www.q-park.fr](http://www.q-park.fr)

Mars 2021 | Chambéry

**voix de l'ain**  
Pays : FR  
Périodicité : Hebdomadaire  
OJD : 13576

Date : Du 05 au 11 mars 2021  
Page de l'article : p.20

Page 1/1

VENDREDI 5 MARS 2021

# SAVOIE

## 479 places supplémentaires avec le parking de la Cassine

**CHAMBÉRY** Depuis la mi-février, les usagers peuvent stationner leur voiture sur l'une des 479 places du nouveau parking de la Cassine.

Il manquait un parking à proximité de la gare, c'est désormais chose faite. Le parking La Cassine a nécessité plusieurs années de construction pour arriver à un bâtiment moderne et vertueux qui peut accueillir 479 places de stationnement, parmi lesquelles dix places PMR (Personne à mobilité réduite), dix places pour véhicule électrique, 15 places réservées pour les motos, dix places réservées pour les vélos et 24 places pour les véhicules famille.

### UN OUVRAGE À 10 MILLIONS D'EUROS

Ce nouveau parking sur trois étages, construit par l'entreprise Q-Park, a nécessité un investissement de dix millions d'euros de la part du

Le nouveau parking La Cassine propose un design moderne et végétalisé, respectueux de l'environnement. Photo: Virginie Ludwiczak

En haut du parking se trouve un toit-terrasse pour profiter de la vue, pique-niquer ou attendre son train. Photo: Virginie Ludwiczak

constructeur pour permettre la création de plus de 400 places de stationnement, une passerelle qui fait office de liaison piétonne entre la gare et plusieurs quartiers de la ville, un toit-terrasse pour admirer la vue panoramique urbaine de la ville, sans oublier les 36 jardinières qui végétalisent le parking.

### UN PARKING VERTUEUX

Plusieurs choix ont été pris dans la construction du parking pour le rendre le plus écoresponsable possible. Plus de 630 tonnes de métal parmi les 845 tonnes de métal utilisées proviennent d'acier recyclé. L'architecte qui a

conçu le parking, Philippe Barbeyrer, a pensé à tout. Au-delà des 36 jardinières sur la façade et le toit-terrasse, il a également mis en place un système de récupération des eaux de pluie pour en assurer l'arrosage. Première en France, huit éoliennes ont été installées sur le toit-terrasse pour la production d'électricité. Pour aller encore plus loin, le parking a été pensé avec des matériaux modulables si toutefois un tel équipement venait à prendre une autre utilité d'ici plusieurs dizaines d'années.

### Q-Park Cassine Gare

268 chemin de la Cassine - [www.q-park.fr](http://www.q-park.fr)

Mars 2021 | Courlancy

## Santé

### Signature d'un partenariat entre le Groupe Courlancy-santé et Q-Park France

Le Groupe Courlancy-santé, connu à Reims pour ses 3 cliniques (Bezannes, Courlancy et Les Bleuets), vient de signer un partenariat pour 7 ans avec Q-Park, acteur de premier plan du stationnement en Europe. A compter du printemps 2021, Q-Park va investir et mettre au service du groupe de cliniques Rémoises, de ses professionnels, des patients et des visiteurs son expertise reconnue et sa vision du parking de demain. Il va ainsi s'assurer de la qualité de l'expérience client de 4 parkings représentant plus de 1 000 places.

D'ici l'été, Q-Park va débiter l'exploitation de 4 parkings de surface du groupe Courlancy-santé situés à Reims :

- Bezannes : 2 parcs (Nord et Sud) : 709 places au total (368 et 341 places)
- Courlancy : 195 places
- Les Bleuets : 185 places

Cette prestation de service s'étendra sur au moins 7 ans.

Les travaux d'investissements préalables nécessaires ont débuté.

Avril 2021 | Chartres (extrait – 4 pages)

#### Chartres : après Miami et Moscou, Romain Froquet signe une fresque aux couleurs de la République et du Bleu de Chartres

Ce jeudi 29 avril 2021, Romain Froquet termine sa fresque dans le parking souterrain République de Chartres (Eure-et-Loir), il a tenu à y apporter une touche locale.



Romain Froquet signe une fresque dans le parking souterrain République à Chartres. (@IG / Actu Chartres)

Un bon moyen de sortir de la sinistrose. L'art continue à Chartres (Eure-et-Loir), malgré la crise sanitaire. Et ce n'est pas Romain Froquet qui dira le contraire. Il peaufine, ce jeudi 29 avril 2021, une commande de Q-Park, au niveau -1 du parking souterrain République de Chartres.

Depuis le début de la semaine, l'artiste, qui réside en région parisienne, s'affaire à créer des « liens » dans le souterrain, un chemin à suivre depuis le niveau 0 du parking, où sont suspendus trois arbres, quelques courbes bleues dans les escaliers, et enfin, la gigantesque fresque au -1.

LE MONITEUR  
Des Travaux Publics et du Bâtiment  
Pays : FR  
Périodicité : Hebdomadaire  
OJD : 30763

Date : 11 juin 2021  
Page de l'article : p. 10, 11, 12, 14  
Journaliste : Laurent Miguet

Page 1/4

## L'événement

### Infrastructures

# Les parkings se font déjà une place dans la ville de demain

## Végétalisation, recharges électriques, espaces pour les vélos... Face aux mutations urbaines, le secteur du stationnement innove et se diversifie.

Quand deux parkings servent de vitrine à un quartier sans voiture, il devient urgent d'inventer de nouveaux mots pour les désigner : les « centrales de mobilité » de L'île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) répondent à ce besoin. Du vélo à la recharge de véhicules électriques, de la réversibilité à la production photovoltaïque, en passant par les services logistiques ou l'autopartage, les deux ouvrages mettent en évidence une mutation : le stationnement de voitures individuelles est devenu un service parmi d'autres dans l'offre des constructeurs de parkings. Et le mouvement s'ampifie. « L'expérience de notre première centrale de mobilité nous conduit à renforcer le stationnement sécurisé pour les vélos, et notamment les vélos cargos de plus en plus nombreux », signale Georges Oliveira, chargé de la programmation des espaces publics à Plaine Commune.

L'établissement public territorial a confié les opérations à l'aménageur Plaine Commune Développement. Chiffré à 5,7 millions d'euros HT et soutenu par le programme Investissements d'avenir, le second équipement entrera en service en 2024. Au débouché du pont sur la Seine, les sept niveaux et les façades

métalliques structurelles expriment la fonction de signal urbain, développée par l'architecte Martin Duplantier.

**Objectif « 100 000 bornes ».** Pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques (rve), l'accélération résulte plus de l'impulsion politique que des utilisateurs : la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose l'équipement de 5 % des places de stationnement en 2025. Posé par le plan France Relance, l'objectif de « 100 000 bornes en 2021 » accélère le tempo, au point de pousser la Fédération nationale des métiers du stationnement (FNMS) à réagir (lire p. 14).

Distributeurs d'électricité, les parkings deviennent aussi producteurs. Inauguré en février dernier par la communauté d'agglomération Porte de France Thionville (Moselle) après un investissement de 6,3 millions d'euros financé à 50 % par l'Etat du Luxembourg pour réduire le trafic transfrontalier, le nouveau parking-relais de surface de Thionville-Metzange pourrait ajouter 23 000 m<sup>2</sup> d'ombrières solaires à ses 764 places. Assistante au maître d'ouvrage, la Société d'équipement du bassin lorrain a lancé un appel à manifestation d'intérêt dans ce but. Mais la

### A Chartres, la matrice souterraine d'une métamorphose en trois actes

Malgré la concurrence d'Effia, filiale de la SNCF, Q-Park a remporté la concession et la construction du parking de la gare de Chartres (Eure-et-Loir), dont la façade vitrée évoquera les vitraux de la cathédrale. Pièce maîtresse de l'opération de revitalisation du territoire inscrite au programme national Action cœur de ville, le chantier entamé en mars s'achèvera en 2024, après avoir mobilisé 21,6 millions d'euros HT de travaux et équipements. Réalisé par Bouygues Construction et dessiné par l'agence Jacques Azema, l'ouvrage matérialisera l'acte III d'une métamorphose urbaine entamée en 2001.

« J'ai remporté ma première élection sur l'idée de construire 3000 places en centre-ville. Avec la gare, nous y serons », se réjouit le maire Jean-Pierre Gogges. Au-dessus des 1100 places du parking Cœur de ville, le pari de l'attractivité s'est joué avec l'aménagement d'un « boulevard de culture », confié à Reichen & Robert. « Je me souviendrai toujours du chèque que nous avons remis solennellement au maire après l'année d'exploitation qui a suivi le chantier de 2004 et 2005, en paiement des premières redevances issues de cette exploitation », témoigne Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park.

Pour l'exploitant néerlandais qui a racheté Parcotrance à Bouygues Construction en 2002, Chartres symbolisait l'épreuve du feu sur le marché hexagonal. Pari gagné. Entre le premier investissement de 27 millions d'euros et le début du chantier de la gare, une réhabilitation lourde a offert l'opportunité de l'acte II, bouclé en septembre dernier sous la préfecture : « C'est le seul exemple de mise aux normes publiques d'un ancien parking privé », souligne le dirigeant de Q-Park. Forts de ce bilan, l'exploitant et le maire songent déjà à l'acte IV nécessaire par le boom immobilier post-Covid de la ville moyenne du bassin parisien.

Juin 2021 | Les nouveaux défis Q-Park France

## Les nouveaux défis de la reine des parkings

**INFRASTRUCTURE** À la tête de Q-Park, troisième réseau de stationnement en France, Michèle Salvadoretti jongle avec les mobilités douces

Ne dites surtout pas à Michèle Salvadoretti que les parkings sont des infrastructures du passé. Même si de plus en plus d'élus rêvent de fermer l'accès dans leur centre-ville aux voitures et de laisser libre cours aux mobilités douces emmenées par des nuées de vélos. « *Cela fait trente ans que je dirige l'exploitation de parcs de stationnement et que je trouve ce métier passionnant parce qu'il évolue sans cesse* », livre la directrice générale de Q-Park France, numéro trois du secteur

dans l'Hexagone. La dirigeante qui vient de faire son entrée au Conseil économique social et environnemental (CESE) repasse le film d'une carrière passée entre des sous-sols, des chantiers et des bureaux d'édiles. Elle a connu l'époque où les groupes de BTP créaient des parkings pour couler du béton sans trop se soucier de l'accueil et de la sécurité des automobilistes. Aujourd'hui, leurs exploitants sont sommés de se positionner en opérateurs de mobilité urbaine.

Lorsqu'elle rejoint à la fin des années 1980 Bouygues Construction, Michèle Salvadoretti est une jeune ingénieure à mille lieues de cet univers. Jusqu'au jour où elle accepte de devenir « *la première salariée de la société de parcs de stationnement du groupe, qui s'appelait alors Parcofrance et qui n'existait que sur le papier* », précise-t-elle. En 2002, l'exploitant néerlandais Q-Park rachète ce qui n'est plus du



Michèle Salvadoretti, dirigeante de la filiale française de Q-Park, dans le parking de la Philharmonie de Paris. ERIC DESSONS/JDD

tout une feuille blanche. Michèle Salvadoretti engage dans la foulée sa première grande bataille commerciale à Chartres (Eure-et-Loir). Jean-Pierre Gorges, le nouveau maire, vient de gagner les élections en promettant de construire 3000 places de parking. Q-Park remporte le marché en investissant 27 millions d'euros dans la construction d'un parking de 1300 places qui serpente sous les quartiers centraux. « *Je voulais poser en cœur de ville tous les équipements culturels et pour cela il fallait que les automobiles trouvent une place en sous-sol* », éclaire le maire soucieux de

préserver un flux de visiteurs attirés par la cathédrale, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

### Chartres : sa ville laboratoire

Depuis, la ville est devenue une sorte de laboratoire d'innovation pour le réseau au logo noir et rouge. Le groupe y a réhabilité un espace de 600 places sous la préfecture pour 3 millions d'euros. Un exploit financier. « *Le coût moyen d'une place de parking neuve est de 30 000 euros ; sur ce projet, nous avons réussi à livrer un parc aux normes avec un prix de 5 000 euros par place* », appuie-t-elle. Q-Park a aussi remporté la conces-

sion et la construction du parking de la gare SNCF. Démarré en mars, le chantier doit s'achever en 2024. Mais l'exploitant et l'édile réfléchissent déjà à l'après. « *J'ai besoin de 2 000 places dans l'hypercentre* », souffle Jean-Pierre Gorges, qui a vu arriver beaucoup de Parisiens depuis le premier confinement.

En vingt ans, la plus latine des filiales du groupe présent dans sept pays en Europe n'a pas chômé. Q-Park France fédère 220 parkings essaimés dans une centaine d'agglomérations et occupe 330 salariés. « *Nous sommes une société encore jeune en France,*

avec une belle présence dans les villes moyennes qui ont une plus forte résilience et sont moins touchées par la baisse de fréquentation qui frappe aujourd'hui Paris et les grandes métropoles », cadre Michèle Salvadoretti. Une baisse amplifiée par la crise sanitaire. En 2020, le groupe a subi un recul de 30 % de son chiffre d'affaires, de 135 millions d'euros pré-Covid. « *80 % de nos recettes viennent des clients horaires ; nous n'avons pas encore retrouvé les durées moyennes de stationnement et la fréquentation pré-crise* », reconnaît la dirigeante, bien décidée à promouvoir le parking du futur en s'inspirant notamment des pratiques développées dans les pays du nord de l'Europe par Q-Park.

« *Nous avons installé huit éoliennes à pales verticales sur la terrasse de notre nouveau parking Cassine à Chambéry* », indique-t-elle. À Toulon, le groupe a introduit des services de location de vélos et des box sécurisés, ainsi que des bornes de charge pour véhicules électriques. La logistique du dernier kilomètre ou l'installation des distributeurs de denrées alimentaires figurent parmi ses autres pistes de réflexion pour les parcs en surcapacité. « *Mais nous devons respecter des contraintes incendie très lourdes et très coûteuses et les quotas d'installation de bornes de recharge que nous impose la loi d'orientation des mobilités [LOM]* », ponctue-t-elle. En attendant, la reine des parkings poursuit son offensive hexagonale. Elle vient d'obtenir le renouvellement de la concession Vieux-Port à Marseille et va construire deux parkings pour le CHRU de Brest. ●

BRUNA BASINI

Jun 2021 | Marseille

## BOUCHES-DU-RHÔNE

### ▶ L'ACTU

13 / AUTOMOBILE : Q-Park à nouveau choisi pour la gestion du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville

La METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE / T : 04.42.11.16.16 a choisi à nouveau Q-PARK FRANCE / T : 08.10.07.72.75 (siège social à Issy-les-Moulineaux/Hauts-de-Seine, CA 132 M€, 320 salariés), expert du stationnement et de la nouvelle mobilité urbaine, pour l'exploitation du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville pour les 6 prochaines années. Pour cette nouvelle phase, Q-Park va investir près de 2 M€ pour la valorisation de l'équipement. [www.ampmetropole.fr](http://www.ampmetropole.fr) [www.q-park.fr](http://www.q-park.fr)

Jun 2021 | Toulon (extrait – 2 pages)

Faites du vélo : des activités gratuites à savourer à vélo et en famille le 12 juin à Toulon



# FAITES DU VÉLO !

Centre-ville de Toulon

Dans le cadre de la manifestation nationale "Faites du vélo", la ville de Toulon vous propose des animations gratuites toute la journée du 12 juin.

Le 12 juin, c'est la journée mondiale du vélo ! Pour cette occasion la maison de la mobilité TPM vous propose des animations gratuites et accessibles à tous. Vous souhaitez apprendre les bons gestes pour réparer votre vélo ? Découvrir votre ville sur deux roues ?

Pendant toute la journée, cet événement familial vous invite à participer à des ateliers en famille proposés gratuitement. Dégustez un jus de fruits frais bien issu des invendus du marché. Louez un vélo électrique et baladez-vous.

Appréciez en musique l'ambiance festive !

Au programme de la journée du 12 juin :  
Vélo Village - Place des Savonnières

Octobre 2021 | Paris La Défense (extrait – 2 pages)

## LesEchos

Journaliste : Adelaïde Tenaglia

www.lesechos.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 82

Page 1/2  
[Visualiser l'article](#)

### 37 millions d'euros pour améliorer les parkings de la Défense

Après Indigo, c'est désormais **Q-Park** qui assurera la gestion des parkings de la Défense, plus grand parc de stationnement d'Europe. L'opérateur promet des investissements massifs pour moderniser les 14 parkings existants et les adapter aux enjeux de l'après Covid.



**Q-Park** s'est engagé à investir 37 millions d'euros pour remettre en état le parc de stationnement de la Défense et le moderniser (lightphoto/Shutterstock)

C'est le plus grand ensemble de parcs de stationnement d'Europe. Les 14 parkings de la Défense, représentant plus de 20.000 places, s'appêtent à changer de pavillon, à partir de janvier 2022.

Paris la Défense, gestionnaire du quartier d'affaires, a signé un contrat de huit ans avec l'entreprise **Q-Park** pour leur exploitation, dans le cadre du renouvellement de la délégation de service publique (DSP). Après Indigo, le nouvel exploitant devra gérer de nouveaux enjeux : amorcée depuis plusieurs années, la baisse de la fréquentation des parkings a été accentuée par l'épidémie de Covid.

Dans un premier temps, « la priorité est d'améliorer la qualité de service dans les parkings », insiste Pierre-Yves Guice, directeur général de Paris la Défense. Certains parkings datent de la construction du quartier d'affaires, dans les années 80. Ils sont vieillissants et nécessitent des rénovations.

Maintenir les fonctions de base  
**Q-Park** s'est donc engagé sur un investissement de 37 millions d'euros pour remettre en état le parc, le moderniser et améliorer l'expérience utilisateur. Parmi les aménagements prévus : une augmentation de la

Novembre 2021 | Chartres

## La première pierre du futur parking du pôle gare de Chartres a été posée



Le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre du nouveau parking Q- Park du pôle gare de Chartres. © agence de Chartres

Le maire de Chartres Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre du nouveau parc de stationnement du pôle gare, qui devrait être livré en novembre 2022.



Mercredi 10 novembre, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, et la directrice générale de Q-Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre de ce qui sera, en novembre 2022, le nouveau parking Q-Park du pôle gare.

Située derrière la voie ferrée, la structure de 14.000 m<sup>2</sup>, construite sur deux étages et semi-enterrée, offrira 1.086 places de parking supplémentaires à la ville.

« Il permettra surtout aux voyageurs de favoriser les transports doux et l'intermodalité en laissant leurs voitures au parking. » Jean-Pierre Gorges (maire de Chartres)

Le coût du parking de pôle gare s'élève à 24 millions d'euros. « Il sera géré par sept personnes », développe Michèle Salvadoretti.

[A Chartres, le parking du Pôle gare sort de terre.](#)

« Au total, avec ce nouveau parking, la ville de Chartres et Q-Park offrent 3.680 places de stationnements. Ainsi, chaque jour, nos structures permettent de faciliter la vie des Chartrois et de leur faire gagner du temps. »

**Un parc de stationnement façon chartrain**

Le parking comprendra 55 places avec des bornes de recharges pour les véhicules électriques, 22 pour les personnes à mobilité réduite et 49 pour les deux roues. Le maire de Chartres conclut :

« C'est un nouvel élément qui permet de développer, encore un peu plus, le pôle gare, et l'accès au futur complexe sportif de Mainvilliers. De plus, l'extérieur du parking collera parfaitement à la spécialité chartreuse puisqu'il sera recouvert de vitraux colorés, rappelant ceux de la cathédrale qui domine notre cité. »

Florémie Blanc

Novembre 2021 | Chambéry

CHAMBERY

## Parking Ravet : ce qui change dans le paysage chambérien

Le parking Ravet ouvre, ce mardi et modifie déjà le paysage. L'architecte Isabel Hérault décrypte pour-quoi, avec l'artiste Krijn de Koning, elle a imaginé ici une opposition entre des formes arrondies et un escalier hyper contemporain, aux portes du centre ancien.

À la fin de l'avenue des Ducs, une grande forme aux contours arrondie s'élève sur sept étages, surmontée d'une grosse boîte carrée, de couleur rouge-orangée.

Un parti pris imaginé par l'architecte Isabel Hérault et l'artiste néerlandais Krijn de Koning. Imaginer la bonne forme pour un parking en silo, au bout de la perspective de la rue historique de Chambéry, avec les Éléphants, les arcades et le Château, a fait partie des grands défis pour l'architecte du projet de Q Park. « Le principe de ce bâtiment repose sur cette opposition entre les formes très douces et furtives du bâtiment, et le côté anguleux et coloré de cet élément greffé, explique Isabel Hérault (Hérault Arnod architectes). Ils ont été conçus ensemble, le belvédère permettant d'apporter un espace complémentaire au parking pour aller au-delà de la fonction de parking et donner à voir la vieille ville de Chambéry. » Un acte contemporain assez fort, en vis-à-vis du Château des Ducs de Savoie.

L'un des acteurs de ce projet, Georges Verney-Carron (Art entreprises), est celui qui a proposé à Q Park de marier l'art et l'architecture sur ce projet pour Q Park. Et l'architecte a adhéré très vite à l'idée de confier le traitement du



Le parking Ravet ouvre ce mardi 9 novembre à Chambéry. Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

belvédère à un artiste. « On a pensé à Krijn de Koning, parce que c'est un artiste qui travaille beaucoup sur des espaces architecturés, avec de la couleur, ça nous semblait intéressant de faire appel à lui pour ça. » Le belvédère était déjà en place mais il en a repris la composition et les couleurs.

### Quelle est la couleur de Chambéry ?

L'artiste Krijn de Koning avait déjà signé les mobiliers urbains qui décorent le sommet du parking Cassine, derrière la gare, dans les tons qu'il utilise plus souvent : vert, bleu, orange, jaune vifs. Les couleurs préférées de sa palette avaient été proposées

aussi, précédemment, pour le belvédère du parking Ravet. Mais l'Architecte des bâtiments de France a demandé à l'artiste de revoir sa palette pour trouver une couleur plus adaptée à Chambéry. « On est allé photographier, faire des relevés de couleur dans la vieille ville... » explique l'architecte. « Il y a un rouge plus vif en haut du belvédère qu'on ne retrouve pas forcément dans la vieille ville, mais à Chambéry, il y a plein de couleurs beige rosé, orangé, sur les faces de l'escalier, qui sont des couleurs très proches des couleurs des façades de la vieille ville et de l'identité de Chambéry. » Un nuancier qui sera complété par un grand espace peint en vert, à l'intérieur du belvédère, qui offre un panorama

grandiose sur la ville et les montagnes, derrière de grandes parois de verre.

Perrine COULON

### OUVERTURE DU PARKING : CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le parking Ravet ouvre ce mardi... Sauf le dernier étage, 406 places de stationnement (sur les 472 du parking) seront disponibles pour les voitures, plus neuf places pour les motos.
- Le belvédère ne sera accessible qu'à partir du 18 novembre, le temps pour les équipes de terminer les finitions et notamment les peintures.
- Les 66 places de stationnement du dernier niveau, sur le toit-terrasse, seront accessibles seulement lorsque les places de stationnement auront pu être matérialisées au sol.
- Prudence, place de la Libération... Actuellement, la Ville a entrepris des travaux aux abords du parking Ravet. Entre les voies de circulation temporaires, l'accès, la sortie du parking, et les feux tricolores qui clignotent... La prudence est de mise.

Décembre 2021 | Trophées R Awards – Lauréat initiative sociétale

## Développement durable : Le CNPA remet les trophées R Awards



Le CNPA remet les R awards.

© CNPA

Après les deux premières éditions de la cérémonie des R Awards, le Conseil National des Professionnels de l'Automobile a récompensé de nouveau les actions remarquables, en matière de RSE, menées par les professionnels de l'automobile le 9 décembre 2021 à Paris.

La remise des R Awards vise à récompenser l'implication des professionnels dans un ou plusieurs domaines du développement durable : les actions sociales, sociétales, environnementales, de gouvernance ou encore d'ancrage territorial.

" Nous avons célébré une valeur fondamentale : l'engagement, au service de nos entreprises, de la société, et des prochaines générations", rappelle Xavier Horent délégué général du CNPA. " Chaleureuses félicitations, bravo à toutes et à tous : la Profession a l'immense avantage d'un « mix énergétique » extraordinaire au plan humain. Une promotion 2021, exemplaire et inspirante, qui laisse une magnifique empreinte. La RSE est une boussole pour suivre la trajectoire durable que trace le CNPA ".

Zoom sur le palmarès 2021...

### L'initiative sociale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociale" sont Euromaster, le Groupe Chanoine, le groupe LG et le groupe Alvarez.

### L'initiative sociétale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociétale" sont Q-Park, le Groupe Bernier, Hydro VI et Hiflow.

Décembre 2021 | Marseille

## Parkings souterrains à Marseille : Q-Park baisse certains de ses tarifs

Q-Park et la Métropole ont renouvelé pour 7 ans leurs contrats d'exploitation des parkings Les Docks Arvieux, Espercieux (2e), La Timone et

Blancarde (5e). Quelque 4,2 millions d'euros seront investis dans la valorisation esthétique des équipements. En outre, ces parkings proposeront 30 min de gratuité dès leur accès. Le tarif horaire de La Timone passera de 2,40 € à 1,70 € et le tarif de nuit (20 h-8 h) sera fixé à un maximum de 5 €.

L'abonnement annuel de Blancarde passe de 1 866 € à 1 200 € ; celui des Docks et d'Espercieux de 2 424 € à 2 000 €. L'abonnement résident annuel pour moto est à 1 € par jour, de même que l'abonnement nuit et week-end résident.



## Annexe M : Communication et actions commerciales 2021

### I Nouveauté digitale sur Q-Park.fr

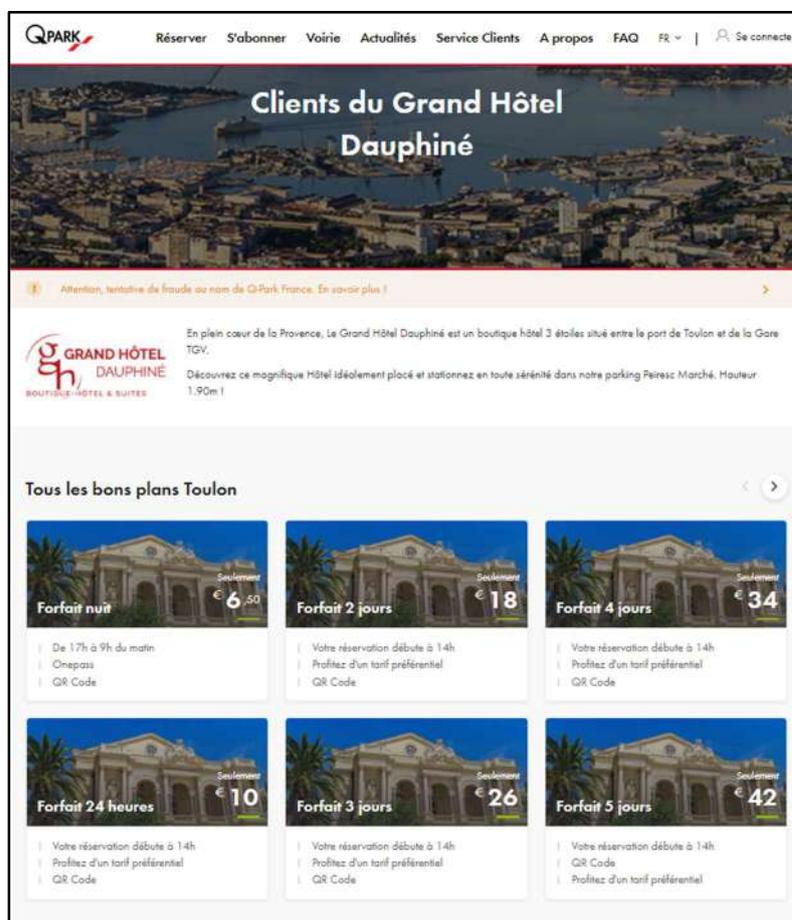
- I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 58 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode.

### I Les services digitaux en développement constant

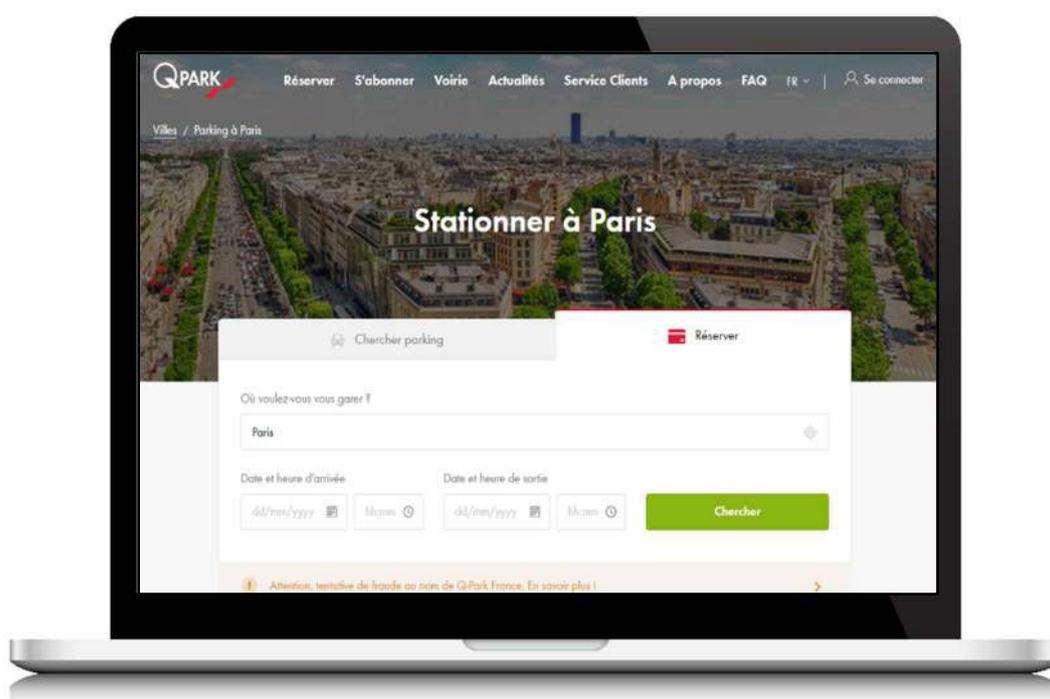
- I Création de pages dédiées pour des partenaires locaux

Dans une optique de satisfaction client, nous mettons en place avec nos partenaires locaux, des pages dédiées. Ces pages permettent aux partenaires de présenter à leurs clients le service de réservation de place de stationnement tout en proposant à leurs clients le meilleur tarif.



## I Optimisations Q-Park.fr

Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés pendant l'année 2021. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet ont été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.



## I Le site internet fait des heureux

### I Offres tarifaires

Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

## I Q-Park a connu un développement important en 2021 avec des projets qui ont débuté dès 2021.

### Des nouvelles ouvertures :

**A Reims**, nous avons mis en service l'exploitation de 3 parcs de stationnement pour les 3 cliniques du **Groupe Courlancy** auparavant gérés en interne. Cette externalisation a permis de professionnaliser l'exploitation, développer les recettes et mettre en place de nouveaux outils tels que la réservation, tant pour les visiteurs de la clinique, que pour les visiteurs des générateurs autour des sites. **A Nice**, le CHU a fait confiance à Q-Park pour la gestion de son **parking Pasteur**, de près de 1000 places. Cette implantation vient renforcer la place de Q-Park dans la gestion des parcs d'hôpitaux.

**A Marseille**, Q-Park poursuit son développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le 17<sup>ème</sup> parking que nous gérons sur la Ville. Ce nouveau succès renforce ainsi notre place de leader sur ce marché. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parking Timone, Les Docks et Espercieux. **A Chambéry**, 2 nouveaux parcs ont été mis en service **Ravet et Cassine** dans la cadre de la DSP globale que nous gérons pour l'ensemble de la Ville. Outre les qualités en matière de développement durable, ces deux parcs sont une formidable porte d'entrée pour un développement apaisé de l'activité en centre-ville avec moins de véhicules en surface.

Enfin, 2021 a été marqué par le succès sur la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer. Encore un très beau challenge pour les équipes de Q-Park avec un démarrage de l'exploitation au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## I Deux dernières années sans précédent

Les années 2020 et 2021 ont été pour nous tous, entreprises, institutions, collectivités, des périodes particulièrement mouvementées. Nous avons dû revoir notre manière de communiquer et trouver des alternatives pour que nos clients puissent bénéficier d'offres adaptées à la situation inédite que vous vivons tous.

Q-Park a opté pour des communications digitalisées.

### I L'accueil de la clientèle en toute sécurité

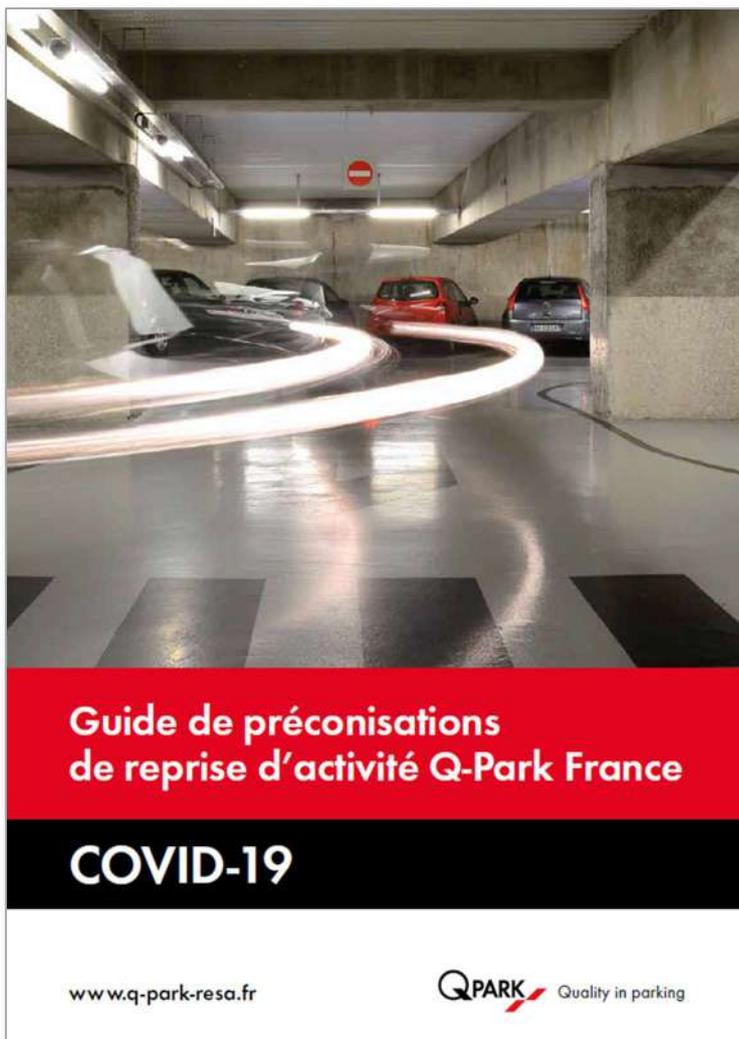
Une campagne de 5 affiches aux formats A1 et A4 sont mises en place dans tous les parkings avec les objectifs suivants :

- I Rappeler à la clientèle et aux collaborateurs les règles sanitaires à respecter
- I Souhaiter la bienvenue à la clientèle et informer sur les procédures sanitaires renforcées
- I Informer le public sur le renfort du nettoyage dans les parcs
- I Proposer des solutions de paiement sans risque et sans contact direct à la clientèle

## I La protection des collaborateurs Q-Park pendant la crise sanitaire

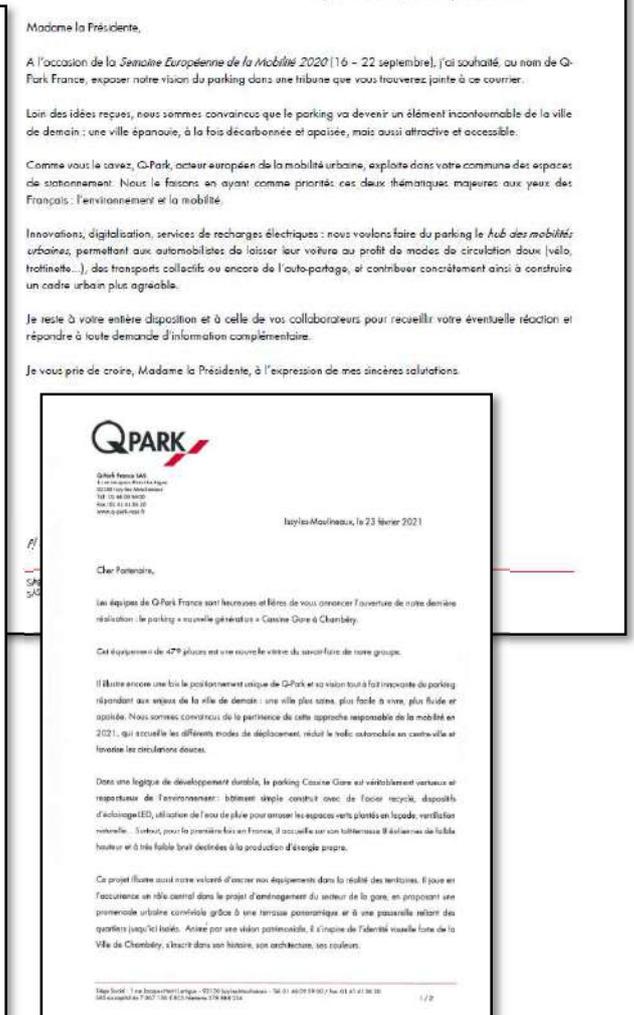


Le guide de préconisations de reprise d'activité de 44 pages a été réalisé durant le 1<sup>er</sup> confinement et a été distribué à tous les collaborateurs Q-Park pour rappeler les règles sanitaires à respecter.



## I Communiquer avec nos partenaires sur les actualités, événements et nouveautés de Q-Park.

- I Plusieurs courriers personnalisés ont été envoyés tout au long de l'année 2021. Ces derniers ont complétés les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégués.



## I Participation au Salon des Maires 2021

Q-Park était présent au Salon des Maires du 16 au 18 novembre dernier au Parc des Exposition de la Porte de Versailles. Ce salon rassemble l'ensemble des sociétés de service aux collectivités et c'est donc tout naturellement que le stationnement y a été intégré. Le constat est sans appel, la préoccupation de toutes les entreprises est d'offrir des solutions plus durables et plus respectueuses de l'environnement.

## I Un partenariat d'envergure entre Q-Park & IZIVIA

Q-Park a sélectionné pour une durée de 3 ans IZIVIA, filiale d'EDF dédiée à la mobilité électrique. Ce contrat permettra de déployer plus de 4000 nouvelles bornes de charges semi rapides (7/22 kW) en centre-ville sur l'ensemble des 70 villes où Q-Park est présent. Un déploiement unique axé sur le service client, qui permettra à Q-Park de disposer d'un des plus grands parcs de bornes installées en France à ce jour dans les parkings en cœur de ville, équipement aujourd'hui plus qu'attendu en centre-ville.

Le planning prévisionnel prévoit l'équipement de 1000 bornes dès 2022, puis une accélération du déploiement avec 1500 bornes en 2023 et 2024. La première phase du projet vise prioritairement à répondre aux besoins de la clientèle évalués sur la base de la demande. La seconde phase quant à elle permettra d'atteindre rapidement les objectifs fixés par la Loi d'Orientations des Mobilités (« LOM »). Grâce à ce partenariat ambitieux, Q-Park se positionne comme un acteur essentiel dans le service de la charge des véhicules électriques. En 2021 et pour les années à venir, nous confirmons ainsi nos engagements d'acteur de la mobilité décarbonée, au service de la ville de demain.



## I Offres promotionnelles

- I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne
- I Campagne emailing envoyée en octobre à **102 882** clients dans toute la France



## I Jeu-Concours

- I De juin 2021 à début 2022, Q-Park a sondé ses clients & abonnés dans le cadre d'une enquête qualitative. Le but, répondre à notre enquête tout en tentant de gagner de beaux lots : Trotinettes électriques ; vélo etc.



## 11.1.1 Les partenariats

### I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde. Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park.

### I Europcar



Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.

Le partenariat a pour objectif concret de :

- I Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- I Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale UbeeQo et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- I Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

### I Joko



En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des automobilistes.

## I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

## Annexe N : Assurances



### ATTESTATION D'ASSURANCE

#### RESPONSABILITE CIVILE

Nous, soussignés la société **Zurich Insurance Plc**, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française située 112 avenue de Wagram, 75808 PARIS Cedex 17, attestons par la présente que la société :

**Q PARK FRANCE HOLDING**  
1 rue Jacques Henri Lartigue  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales

a souscrit auprès de notre Compagnie un contrat d'assurance responsabilité civile n° 07401395, pour la période du 01/07/2021 – 0h00 au 01/07/2022 - 0h00.

Ce contrat d'assurance garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages causés aux tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités déclarées au contrat :

- Gestion, exploitation, entretien et maintenance, contrôle d'installations ou parcs destinés au stationnement de véhicules,
- Concessionnaire, maître d'ouvrage délégué, travaux réalisés en sa qualité de maître d'ouvrage pour son propre compte, concepteur et accessoirement promoteur immobilier.

à concurrence des montants de garantie suivants :

GARANTIES	Montant de la garantie (par sinistre et par année d'assurance)
<b>1. RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS :</li> <li>DONT :</li> <li>- FAUTE INEXCUSABLE 2.000.000 EUR</li> <li>- TOUS DOMMAGES RESULTANT DE LA POLLUTION ACCIDENTELLE 1.000.000 EUR</li> <li>- DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS ( PAR SINISTRE) 1.000.000 EUR</li> <li>DONT :</li> <li>- DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS ( PAR SINISTRE) 1.000.000 EUR</li> </ul>	
<b>2. RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS :</li> <li>DONT :</li> <li>- DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS ( PAR SINISTRE) 1.000.000 EUR</li> </ul>	
<b>3. RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE</b>	3.000.000 EUR
DONT :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous Dommages Corporels, Matériels et Immatériels confondus 3.000.000 EUR</li> <li>- Avoisinants / Existants 1.000.000 EUR</li> <li>-Activité de gestion immobilière 1.500.000 EUR</li> </ul>	

Il est précisé que les frais, honoraires et dépens d'expertise et de défense sont compris dans les montants de garantie mentionnés ci-dessus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit sous réserve du paiement de la prime. Elle ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 22 juin 2021  
Pour la Compagnie

**ZURICH INSURANCE PLC**  
484 373 295 RCS Paris  
112, Avenue de Wagram  
75808 Paris cedex 17

Florence Tondu Mélique



## Certificat d'Assurances

Ce certificat ne reprend pas de manière exhaustive toutes les conditions, clauses, limites et exclusions de la police. En aucune façon, le présent certificat d'assurance n'impacte en aucune façon la couverture telle que décrite dans la police, celle-ci étant contraignante dans tous les cas.

Dans le présent certificat, nous (Marsh BV, courtier en assurances établi à Rotterdam) déclarons que nous avons négocié une assurance pour le bénéfice des assuré(s) mentionnés ci-dessous, laquelle offre, dans le cadre des conditions de cette assurance et pendant la durée de celle-ci, la couverture telle que décrite ci-dessous.

**Assuré(s):**  
**Q-Park B.V.**  
**et/ou**  
**Q-Park France Holding**  
**et l'ensemble de ses filiales françaises**

<b>Numéro de police d'assurance</b>	:	4391500B0001 (parapluie police)
<b>Assureur(s)</b>	:	45% XL Insurance Company SE 35% Allianz Global Corporate & Speciality SE 20% AIG Europe S.A., Netherlands Branch
<b>Bien assuré</b>	:	Dommages matériels et interruption d'activité
<b>Limite Contractuelle D'Indemnité</b>	:	EUR 70.000.000 par sinistre combinés pour Dommages matériels et interruption d'activité
<b>Type d'assurance</b>	:	Assurance incendie Tous Risques
<b>Franchise d'assurance</b>	:	Tel que décrit dans la police d'assurance
<b>Période de Garantie</b>	:	1 juillet 2021 – 1 juillet 2022

Marsh B.V.  
Rotterdam, 30 septembre 2021

**Assureur principal**  
XL Insurance Company SE

**Signature**



45% XL Insurance Company SE

A business of Marsh McLennan

1